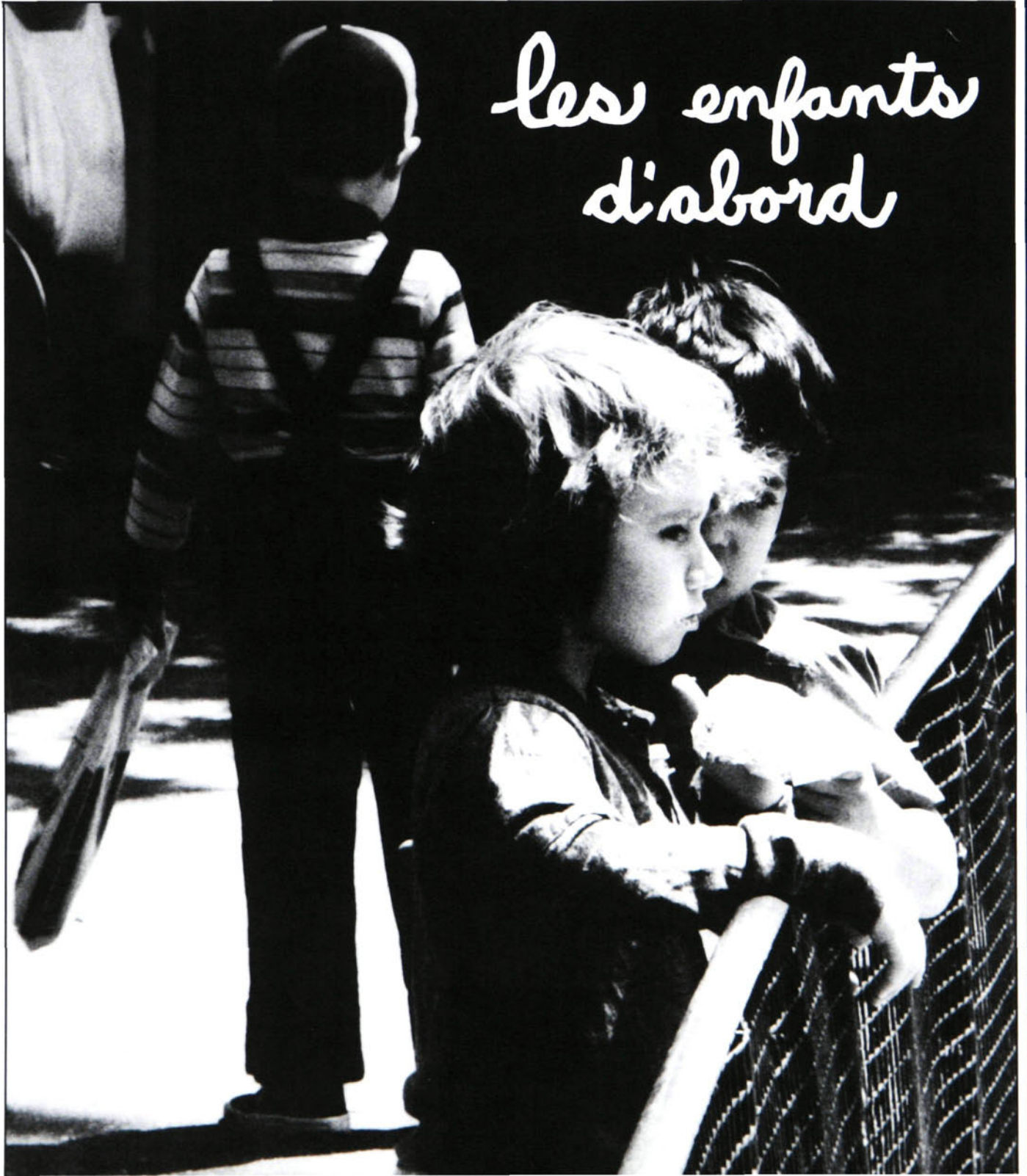


VIE

OUVRIERE

*les enfants
d'abord*





Sur la route de l'indépendance

Marcherons-nous sur Westmount?

Au fil des éditoriaux de *l'aut' journal*, ici regroupés par grands thèmes, vous découvrirez une vision globale de la situation et du devenir collectif québécois.

Veillez me faire parvenir _____ exemplaires à 10 \$ l'unité.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

À l'ordre de: *l'aut' journal*, C.P. 5223

Succ. B, Montréal, H3B 3L3

Montréal: 849-0637

Extérieur: 1-800-363-4691

Ne manquez pas dans le prochain numéro de **MARS-AVRIL:**

✓ Un dossier sur l'apport des communautés culturelles au Québec

✓ Une entrevue avec l'opposition salvadorienne

A Noël, je m'offre une session biblique

- Dieu et la souffrance du monde: les 16, 23, 30 janv. et les 6 et 13 fév. -- de 13h30 à 16h00 -- 35\$
* *Comment accueillir le Dieu Amour dans une réalité marquée par la pauvreté?**
- La justice chez les prophètes: les 16, 23 et 30 janv. et les 6 et 13 fév. -- de 19h00 à 21h30 -- 35\$
* *Qu'est-ce qui est le plus important pour Dieu: le culte ou la pratique de la justice?**
- Lire la Bible à partir de la vie: les 31 janv. et les 7, 14, 21, 28 fév. -- de 19h00 à 21h30 -- 35\$ * *Depuis le premier Noël, Dieu nous parle dans les événements de la vie**



1212, rue Panet, Montréal, Qué.

H2L 2Y7 - 524-3561 poste 303

SOMMAIRE

ICI ET AILLEURS...

Les révolutions à l'Est: promesses et inquiétudes 5
par Pierre Vallières

La Batmania 29
par Josée Desrosiers

La Namibie, otage de l'Afrique du Sud 30
par Jean-Hughes Roy

Tribune libre 4

Chronique insolente 11
par Nicole Brais

Bande dessinée 11
par Vivian Labrie

Le tour du Québec 12
par Jean Forest

Québec en couleurs 24
par Pierre Viau

En mouvements 25
par Kenneth George

En bref 28

Courants d'espoir 34
par Nicolas Calvé et Mark Fortier

André Naud et le serment de fidélité 34
par Pierre Vallières

DOSSIER

Les enfants d'abord 16
par Daniel Laprès et Jean Robitaille

Les droits des enfants sont très souvent les derniers qu'on considère, alors qu'on devrait leur accorder la première place. En adoptant la Convention sur les droits de l'enfant, le 20 novembre 1989, l'ONU a voulu inciter les États du monde entier à privilégier le sort des enfants. Chez nous, au Québec, que faisons-nous en ce sens?

ENTREVUE

Andrée Ruffo 7
par Myriame El Yamani

La juge des enfants parle de son métier, de son rôle auprès des enfants. Elle interpelle notre responsabilité personnelle et collective.

CHOC DES IDÉES

Ras le bol, des bagnoles 13
par Claire Morrissette

Allons-nous encore longtemps laisser l'automobile détruire nos milieux de vie. Le plaidoyer convaincant du Monde à bicyclette en faveur d'alternatives collectives à l'auto individuelle...



Photo Pierre Perrault



Photo Panayiotis Pantazidis



Photo Sébastien Bouchard

Nicaragua libre

M. Jacques Saint-Amant, auteur
M. Gilles Dugal, directeur de V.O.

Bonjour,

Je termine à l'instant la lecture de **Nicaragua, 10 ans de révolution**.

Je tiens à vous faire part de mon enthousiasme pour cet ouvrage audacieux et optimiste.

J'ai eu la chance cet été, à l'occasion d'un stage sur les groupes populaires et les coops, de passer quelque temps au Nicaragua. J'en suis revenue emballée, mais soucieuse de transmettre une information bien étoffée et la plus objective possible sur la situation là-bas. C'est avec cette idée en tête que j'ai lu **Nicaragua...**, et la volonté d'objectivité et l'analyse progressiste de cet ouvrage m'ont à la fois surprise et ravie!

Je vous assure que je le recommande à tout le monde pour sa finesse d'analyse et sa vision "anti-désespoir"!

Je veux vous remercier d'avoir à cœur la circulation d'une information claire, qui satisfait à l'intelligence des gens et leur donne le goût de continuer la lutte.

Si Nicaragua vincio, Québec tambien vencera!

Je profite de l'occasion pour vous dire que je lis **Vie Ouvrière** avec un enthousiasme chaque fois renouvelé.

À la prochaine,

Marie-Christine Doran
étudiante

Partage des richesses culturelles

J'ai apprécié les articles qui couvrent les problèmes de pays avec lesquels le Canada a des liens économiques et politiques, puis les réalités que vivent les minorités ethniques au Québec. Le défi, à mon avis, est que notre province puisse arriver à s'ouvrir à ces cultures, à chercher à les apprécier, car il faut vivre ensemble et de plus en plus, étant donné nos problèmes démographiques. Et je ne devrais pas nécessairement parler en termes de problèmes car il y a un partage des richesses culturelles qui peut se faire si les Québécois cessent d'avoir peur – ou que cesse la méfiance vis-à-vis l'autre, l'étranger.

Continuez envers et contre tous à bâtir la solidarité dans ce petit univers qui est le nôtre à tous.

Claire Vaillancourt

L'avortement

J'ai beaucoup aimé l'éditorial de Mme El Yamani sur le sujet de l'avortement. Je pense n'avoir pas lu ailleurs un exposé aussi intelligent du problème. Je la remercie pour sa compréhension et son humanité.

Hughette Gauthier-Dufour

ERRATUM

Dans le dossier consacré à l'écologie de notre dernier numéro (n° 221), il aurait fallu lire, en page 19, "la Commission d'enquête Charbonneau" au lieu de ... Laurendeau! Nous nous excusons de ce lapsus rédactionnel bien involontaire.

Une revue que j'adore

[...] C'est simple, j'adore la revue! Au-delà des textes riches, stimulants et nourrissants, au-delà du contenu, la présentation me séduit. Je la trouve très vivante, très aérée et, de plus, la publicité y est discrète. Il m'est apparu évident que les textes sont soignés et écrits par des gens soucieux de la concision. En 2 ou 3 pages (parfois moins et une fois plus – l'article de Pierre Vallières dans le Dossier "Démocratie et libertés", 4 pages) le sujet y est admirablement et suffisamment traité. C'est à mon avis, une richesse et une force à conserver.

Aucun des textes ne m'a laissé indifférent, ils m'ont tous plu. N'est-ce pas manque d'esprit critique? Humblement, je ne le crois pas...

La chronique "Le Tour du Québec" est une excellente idée et j'y adhère sans réserve. On ne peut que s'enrichir des expériences d'autrui. De plus, il est sain de montrer ce qui se fait à l'échelle du Québec, et non seulement à Montréal.

Un dernier commentaire sur la féminisation des textes: elle est essentielle et à mes yeux elle donne du crédit. Plusieurs la voient comme une règle de grammaire et je partage cette vision.

Puisque la justice semble être la valeur principale qui sous-tend la revue, il est des plus souhaitable que justice soit faite à plus de 51% des nôtres.

Bravo pour l'excellent travail!

François Claveau

VOLUME XXXVIII - numéro 222

Vie Ouvrière. Revue fondée en 1951, publiée en collaboration avec la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), le Mouvement des Travailleurs Chrétiens (MTC) et le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier (CPMO). Ses prises de positions éditoriales n'impliquent cependant pas ces organisations. Les articles n'engagent que leur auteur-e.

Directeur: Gilles Dugal. **Conseil de direction:** Jean-François Aubin, Esther Champagne, Guy Desmarais, François Gervais, Louise Lafortune. **Rédacteur et rédactrice en chef:** Myriame El Yamani et Jean Robitaille. **Comptabilité, abonnements et traitement de texte:** Yolande Hébert-Azar et Daniel Legault.

Comité de rédaction: Nicole Brunet, Nancy Burrows, Nicolas Calvé, Jean-Guy Casaubon, Mark Fortier, Claude Hardy, Johanne Léveillé, Monique Tremblay, Pierre Vallières.

Membres des sous-comités, Vivre en '89, En mouvements, Église, International et collaborations régulières: Richard Bonnetto, Nicole Brais, Jacinthe Chicoine, Martine D'Amours, Louise Desmarais, Josée Desrosiers, Danielle Forest, Kenneth George, François Gervais, Claude Hardy, Jean-Guy Lacoursière, Daniel Laprès, Diane Lalancette, Henri Lamoureux, Fabien Leboeuf, Lucie Lépine, Jean Ménard, Jean-Hugues Roy, François Saillant, Élyse Tremblay, Pierre Viau.

Graphisme et montage: Folio et Garetti. **Photo page couverture:** Pierre Perrault. **Bande dessinée:** Vivian Labrie. **Imprimerie:** Payette et Simms. **Composition linotronique:** Typo Express. **Distribution:** Diffusion Parallèle, tél: (514) 525-2513. **Parution:** (8 numéros). **Abonnement régulier:** 18\$/an ou 32\$/2ans, de soutien: 25\$/an, étudiant ou sans emploi: 13\$/an, à l'étranger: 23\$, par avion à l'étranger: 30\$. **Parution:** n°222 janvier-février 1990.

Références: Les articles de la revue **Vie Ouvrière** sont répertoriés dans le répertoire analytique d'articles de revues (Points de repère). Dépôt légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0229-3803. Courrier de deuxième classe, enregistrement n° 0220.

Revue **Vie Ouvrière**, 1212 Panet, Montréal, Qc. H2L 2Y7. Tél: (514) 523-5998.

Les révolutions à l'Est: PROMESSES ET INQUIÉTUDES

par Pierre Vallières

Depuis quelques mois, les changements politiques se succèdent à très vive allure en Europe de l'Est. L'ampleur des changements est telle que plusieurs observateurs estiment que l'ordre mondial lui-même en sera radicalement transformé, à moyen terme. Ceci dit, personne n'oserait, à ce moment-ci, dessiner à l'avance le paysage géopolitique de demain. Chose certaine, rien ne sera plus jamais comme avant, du moins sur le continent européen.

Le plus extraordinaire chambardement s'est produit en novembre dernier là où on ne l'attendait pas, à Berlin. Pendant plusieurs jours, dans un raz-de-marée euphorique sans précédent, Allemands de l'Est et Allemands de l'Ouest ont célébré ensemble l'effondrement du Mur le plus célèbre de l'après-guerre. Avec l'ouverture de la frontière interallemande, ce jeudi 9 novembre 1989, la division de l'Europe imposée par l'Accord de Yalta, à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, prenait officiellement fin. La guerre froide était bel et bien terminée.

La révolution pacifique et déterminée des peuples est-européens a fait surgir dans le monde un immense espoir. Cette révolution démontre qu'aucun ordre, aussi totalitaire soit-il, n'est éternel. Le rôle des Églises dans ce mouvement indique l'importance de la foi religieuse comme valeur anthropologique fondamentale dans la construction d'une société humaine où la dignité, la générosité, la gratuité, le partage, le sens éthique de l'existence ont droit de cité autant sinon plus que le pain. À ce titre, les peuples de l'Est ont beaucoup à nous apprendre.

Pour plusieurs individus et groupes est-européens, la rencontre de la religion et du socialisme démocratique manifeste la volonté d'ancrer les espaces de liberté nouvellement conquis à l'intérieur d'un projet de société plus égalitaire et plus juste. Mais pour d'autres, plus pressés de réformer l'économie de marché que de démocratiser le socialisme, les bouleversements actuels constituent l'occasion rêvée de convertir la société aux impératifs marchands du capitalisme.



Lech Walesa

Dessin de LURIE pour Cartooners Inc. N.Y.

Voilà pourquoi la nouvelle période de l'histoire qui vient de s'ouvrir est marquée au coin de l'incertitude. Pour l'observateur averti, les inquiétudes sont aujourd'hui aussi fortes que les espérances.

Des marchands sans imagination

Comment en effet faire face à ce "temps sans équilibre" entre l'Est et l'Ouest? Pris au dépourvu par la cascade des révolutions à l'Est, les gouvernements occidentaux ont dû jeter leurs agendas à la poubelle et inventer en vitesse une parade crédible. Mais sans trop savoir quelle action entreprendre.

Bien qu'ils se disent unanimes à vouloir "aider" les sociétés est-européennes à se démocratiser en profondeur, ils n'ont aucun projet social à leur proposer. Dès le départ, ils s'en sont remis aux milieux financiers du soin de définir, au nom du "monde libre", un processus bien particulier de "démocratisation". Ce processus consiste, dans sa brutale simplicité, à libérer la production et les échanges, dans le but manifeste d'annexer le marché est-européen à celui de l'Ouest. D'où ce cortège imposant d'hommes d'affaires qui accompagnent et guident les hommes politiques occidentaux, de Berlin à Moscou, en passant par Prague, Varsovie et Budapest.

Tout se passe comme si les industriels occidentaux s'empressaient de récupérer à coups d'investissements massifs les libertés nouvellement conquises à l'Est pour manufacturer à bas prix, à même ce nouveau et considérable "cheap labor" disponible, les produits de consommation qui font, depuis longtemps, le soi-disant bonheur des populations "démocratiques" d'Occident. Voilà un "projet de société" assez court!

Une politique "libérale" obsédée par de simples calculs économiques à court terme risque donc de causer à l'Est plus de torts que de bienfaits. D'autant plus que les changements s'y succèdent dans un contexte général d'impatiences collectives et de frustrations hautement explosives.

Le processus de démocratisation de la société, qui s'est mis en branle en Europe de l'Est, ne répond pas seulement à des besoins économiques mais aussi à tout un ensemble de besoins humains, sociaux, civiques, culturels, et spirituels. La situation révolutionnaire actuelle requiert donc beaucoup plus qu'une politique de marchands. D'évidence, elle requiert inventivité et courage social.

Pour l'élaboration d'une démocratie authentique, ne doit-on pas avant tout viser à établir la justice sociale, à abolir les inégalités, à encourager l'autogestion? Faute de quoi, on peut s'attendre à ce que les "démocraties populaires" d'hier, qui aujourd'hui aspirent si fort à devenir des démocraties "réelles", soient traitées par le capital des riches comme tant d'autres pays qui, dans le monde, offrent tout à la fois un niveau de vie médiocre,



Timbre poste: main d'ouvrier avec marteau sur fond de paysage industriel et texte *Proletaires de tous les pays unissez-vous*, 1922

une main-d'oeuvre à bon marché, un facile rapatriement de profits et, par conséquent, un excellent taux de rentabilité des investissements étrangers.

Pourquoi le capital réserverait-il à l'Europe de l'Est un traitement différent de celui qu'il accorde déjà à l'Amérique latine? Certes, quand les Gorbatchev, Walesa et consorts font appel aux capitaux occidentaux, ils ne souhaitent manifestement pas voir les peuples est-européens sacrifiés aux impératifs mercantiles des milieux d'affaires. Mais comment éviter ce risque, alors qu'en Occident même, et non seulement dans le tiers monde, de plus en plus de gens sont condamnés à l'appauvrissement, l'exclusion sociale et le désespoir?

Les démocraties inégalitaires

Les démocraties occidentales, que les peuples de l'Est rêvent d'imiter, sont elles-mêmes profondément inégalitaires, bureaucratiques à l'extrême et incapables, dans l'état actuel des choses, d'assurer la justice sociale. Les libertés conquises depuis deux siècles y sont en train de se vider rapidement de leur substance et de leur sens. Plutôt que de démocraties réelles, il faudrait parler en Occident de "démocraties", de sociétés en train de glisser, sous la pression des grandes entreprises, vers une forme nouvelle de totalitarisme.

Les sociétés occidentales, de plus en plus duales, cassées en deux, ont elles aussi besoin d'une conversion radicale, autrement dit d'une révolution.

On l'observe chez nous quotidiennement. Le désengagement de l'État a pour effet de pénaliser d'abord les plus faibles. À la demande expresse du patronat, les lois anti-sociales se multiplient. Ajoutées aux licenciements massifs commandés par le redé-

ploiement international de la production, ces lois volontairement régressives visent d'abord les chômeurs (loi C-21) et les personnes assistées-sociales (loi 37).

D'un côté, l'industrie licencie des dizaines de milliers de travailleurs qualifiés en transférant ailleurs, là où les salaires sont les plus bas, une partie de la production. De l'autre, l'État, de connivence avec l'industrie, opère des coupures drastiques dans les programmes sociaux destinés aux sans-emplois, afin d'inciter ces derniers à accepter "par nécessité" des emplois précaires, ingrats et peu rémunérés. De cette façon, l'État met à la disposition du capital une abondante main-d'oeuvre à bon marché, captive de l'insécurité permanente et dont on peut aisément disposer "sur demande", au moindre coût.

C'est exactement ce type de main-d'oeuvre appauvrie que le capital est avide d'exploiter à l'Est... et qu'il pourra bientôt "jouer" contre la main-d'oeuvre d'ici.

J'ignore si Lech Walesa est bien conscient de cet enjeu lorsqu'il annonce aux dirigeants des grandes entreprises occidentales que presque tout est à vendre à l'Est. Est-ce que cela comprend aussi la dignité humaine, la justice sociale et l'égalité politique?

Il n'est pas certain, loin de là, que le ralliement de l'Europe de l'Est au capitalisme soit de nature à favoriser une meilleure solidarité internationale. Certes, la question hier privilégiée a cessé, au plan des discours dominants, de se situer au sein des rapports Est-Ouest. Mais l'enjeu fondamental du monde se trouve toujours dans les rapports entre riches et pauvres, illustrés principalement dans les relations entre le Nord et le Sud, entre les pays "avancés" et ceux abandonnés aux affres du sous-développement.

Sans la libération des deux tiers affamés et humiliés de l'humanité, il ne pourra y avoir de vraie liberté au Nord, à l'Est comme à l'Ouest. Mais seulement péché et illusion. ■



Andrée Ruffo:

LA VOIX DES ENFANTS

Regard perçant, voix aux tonalités douces et fermes à la fois, un charisme certain, mais surtout une détermination que rien ne semble pouvoir ébranler: Andrée Ruffo a décidé de consacrer sa vie aux enfants et de faire en sorte qu'on reconnaisse leurs droits et qu'on les respecte. Mais Andrée Ruffo n'est pas une juge des enfants comme les autres, elle dérange. Par ses prises de position publiques, par ses actions, par son dévouement sans réserve aux enfants. Elle continue inlassablement de répéter qu'on doit répondre aux besoins des enfants maltraités et malheureux, et elle ira jusqu'au bout de son engagement. Même si elle doit recevoir une réprimande. Au moment de l'entrevue, le Conseil de la magistrature devait statuer sur les dix plaintes retenues contre elle. On lui avait demandé de s'abstenir de faire des commentaires publics sur le mandat de la Chambre de la jeunesse, le rôle du juge qui y siège, l'utilisation et l'insuffisance des ressources.

Rarement, dans notre société, avons-nous l'occasion de rencontrer une femme aussi courageuse, responsable et persévérante. Après ses études en pédagogie et en éducation des adultes, elle aurait pu être maîtresse d'école mais elle est tombée en amour avec le droit. C'est elle qui a ouvert le premier bureau d'avocat-e-s pour enfants au Québec il y a plus de dix ans. Pour Andrée Ruffo, ce n'est pas difficile d'être juge des enfants, il suffit de faire confiance aux enfants et d'être là. *«Ce sont les enfants qui décident de faire confiance, il faut juste qu'ils sachent qu'ils sont importants pour nous autres et qu'on ne trichera pas.»*

La confiance, le respect des autres, l'ouverture d'esprit et la responsabilité des adultes envers les enfants ne sont pas de vains principes théoriques pour Andrée Ruffo. Elle tente, avec souplesse, de les appliquer tous les jours dans son travail. Son premier livre¹ dénonçait avec beaucoup de justesse et d'humanisme la souffrance des enfants mal aimés. Parce qu'elle croit fermement qu'il faut rendre publics les besoins de nos enfants pour améliorer notre société, elle a préparé avec d'autres juges, avocats et experts d'enfants, un deuxième livre, qui sera publié sous peu aux Éditions Blais. Il faut que les gens sachent quel est le rôle du juge, de l'avocat ou de tout autre professionnel qui travaille avec les enfants et ce qu'ils font en matière d'adoption, de protection, de délinquance et de garde des enfants. Un livre qui pourrait nous aider à mieux comprendre ce que sera notre société de demain si, enfin, nous reconnaissons notre responsabilité de parents et d'adultes pour un meilleur bien-être de nos enfants.

Propos recueillis par Myriame El Yamani



Photo: Panayiotis Pantazidis



Photo: Panayiotis Pantazidis

V.O. : La Loi sur la protection de la jeunesse a dix ans. Au départ, elle était considérée comme progressiste mais la situation des enfants qui souffrent ne semble guère s'être améliorée. Qu'en pensez-vous?

Andrée Ruffo : Il y a eu de grands acquis avec cette loi. Les enfants sont vraiment considérés comme des sujets de droit, ils peuvent être représentés par des avocats, ils peuvent être présents dans les forums qui décident de leurs droits. Mais la loi, aussi parfaite soit-elle, sera toujours à la merci des adultes qui vont faire que les droits des enfants soient ou non respectés. Si on n'y met pas les énergies, les ressources, la bonne foi, elle demeurera toujours lettre morte.

C'est un droit et non pas une faveur de répondre aux besoins des enfants. L'histoire des enfants est toujours la même, entre autres parce qu'ils n'ont pas de voix. Vous ne verrez jamais des enfants présenter des mémoires aux commissions parlementaires. C'est une population qu'on peut facilement tasser et dont on peut aussi déformer le discours. Leur souffrance, ils la disent pourtant de façon éloquente. On est une société où il y a le plus de suicides d'enfants. Pour ceux qui laissent l'école secondaire, on avance des chiffres de 50%. Ils ne sont pourtant pas forcément plus bêtes qu'ailleurs, mais quand va-t-on les écouter?

V.O. : Existe-t-il un type de ressources pour à la fois aider les enfants et offrir un soutien aux parents? Quelles mesures de prévention peut-on prendre?

A.R. : On a un manque épouvantable de ressources. Entre autres, il n'y a aucune ressource pour les enfants toxicomanes au Québec. En fait, toutes les ressources sont à inventer, parfois elles sont très peu coûteuses. Mais il faut apprendre à parler des enfants. On a beaucoup tendance à faire rentrer les enfants dans des boîtes qui existent déjà, dans des programmes pré-établis et ensuite on se demande pourquoi ça ne fonctionne pas. Si on prenait la peine de regarder avec les enfants les solutions à leurs problèmes et si on leur permettait de les verbaliser, ça irait beaucoup mieux, car habituellement les enfants connaissent les solutions.

Il faut savoir entendre les solutions que l'enfant suggère; les vérifier, bien sûr, mais il faut perdre du temps avec les enfants pour les connaître. Par exemple, le cas d'un jeune, qui avait suggéré d'aller le soir chez ses voisins qui le connaissent depuis quatre ans, plutôt que de rester chez lui tout seul, est éloquent. Ses parents sont divorcés, la mère est en maison d'hébergement et le père sort tous les soirs. L'enfant n'a personne qui s'occupe de lui, à à peu près rien à manger, etc. Un jour, le père décide de vendre le système de son et la t.v., et c'est la guerre. L'enfant menace de le tuer, on intervient, on demande un placement sécuritaire, car l'enfant est considéré comme dangereux, il menace. J'ai alors suspendu l'enquête, demandé à voir les voisins.

Non seulement ils étaient très respectueux des parents mais ils ont expliqué qu'ils aimaient beaucoup cet enfant et étaient prêts à le garder. J'ai donc confié l'enfant à cette famille-là. Entre temps, le père a repris ses responsabilités et a assumé son fils. Cet enfant-là n'avait pas besoin d'être placé dans un centre d'accueil, encore moins sécuritaire. Il n'était pas dangereux, simplement exaspéré et malheureux. C'est lui qui avait trouvé la solution à ses problèmes, il fallait juste l'écouter, le croire et, bien sûr, vérifier.

L'enfant a besoin de quoi? C'est à cette question qu'il faut répondre. Il n'y a pas que des ressources gouvernementales. Je pense par exemple aux grands-parents, aux hommes d'affaires, aux bénévoles, aux anciens professeurs d'école, aux personnes âgées. Chez nous, par exemple, il y a les grands-parents tendresse, comme on les appelle. Ce sont des bénévoles qui se sont unis pour aider les jeunes en foyer et les garder de temps en temps, les fins de semaine. En Ontario, quelques écoles sont ouvertes jusqu'à 6-7 heures le soir et les parents, à tour de rôle, sont responsables des enfants, ce qui permet aux autres parents d'être plus disponibles. En Colombie-Britannique, on a créé une école spéciale pour les enfants prostitués; les professeurs sont toujours là, même si les enfants se prostituent la nuit, partent pendant un bout de temps. Pour la directrice de cette école, il faut que chaque jour soit un jour heureux pour que l'enfant revienne. Il faut qu'il apprenne, qu'on lui parle, qu'on le considère comme une personne à part entière. C'est ça, le respect des droits des enfants.

Comment apprendre à donner le trop plein, comme disait Françoise Dolto? En général, on donne au compte-gouttes, on contrôle et on affaiblit. On n'intervient pas assez avec grandeur et générosité. On pourrait par exemple renforcer les services des auxiliaires familiales et accentuer la prévention à l'école. Mais au contraire, on coupe toutes les mesures de prévention. Quand on dit à un directeur d'école, ne faites plus de prévention, parce que quand vous en faites, ça amène des signalements et on n'est pas capable d'y répondre, c'est extrêmement grave. On enlève de plus en plus de ressources pour aider les jeunes qui ont des difficultés émotives ou de comportement dans les écoles. Pourtant, ce n'est pas seulement à partir du signalement qu'il faut réagir, mais bien avant.

V.O. : D'un côté, les centres d'accueil sont complètement engorgés (on dénombrait, en octobre 1988, 3 925 jeunes en attente d'évaluation chez les directions de la protection de la jeunesse, DPJ), et de l'autre il n'y a aucune évaluation de faite sur l'efficacité des centres d'accueil. N'est-ce pas problématique?

A.R. : C'est épouvantable qu'on ait si peu d'évaluations de nos interventions. C'est ce que je réclame depuis des années. C'est très épuisant de travailler en ne sachant pas si ce

qu'on a décidé est efficace. Les situations d'attente sont beaucoup plus importantes que vous ne le pensez. Bien souvent, faute de ressources, beaucoup de signalements ne sont pas étudiés, les traitements suite à des ordonnances ou des prises en charge ne sont pas faits, et on ne revise pas la situation des enfants.

Une jeune fille, par exemple, a besoin d'un placement en famille d'accueil, suite à des difficultés familiales, etc. Elle a besoin d'un suivi par une intervenante sociale et d'une thérapie. C'est ce qui est ordonné pour un an. Faute de ressources, rien de cela ne se fait. L'année suivante, d'un commun accord, on dit au juge que la situation est à ce point détériorée que cette jeune a besoin d'un centre d'accueil. On n'avait pas les 7, 8, 10 000\$ pour payer la famille d'accueil et la thérapie mais on a le 50 000\$ pour payer le centre d'accueil! Ça, c'est en terme d'argent, mais en terme de souffrance humaine, qu'est-ce que ça veut dire pour les parents et les enfants? Qu'est-ce que ça veut dire comme privation de liberté et de respect des droits fondamentaux?

V.O. : Les familles d'accueil ont l'impression d'être du «cheap labor», elles ne veulent pas seulement faire du gardiennage. Pourquoi n'associe-t-on pas en général les familles d'accueil aux plans d'intervention pour les enfants?

A.R. : On intervient en général dans les familles pour une courte période. Avant de déplacer un enfant qui s'est donné des parents psychologiques, si on suit la loi et la jurisprudence, on ne se demande plus à qui appartient l'enfant, mais est-ce qu'il est bon de le déplacer? La Cour suprême a clairement établi que c'est l'intérêt de l'enfant, à partir de ses besoins psychologiques, spirituels, physiques et moraux, qui prime et non plus celui des parents. Chaque cas est un cas particulier et il est important de comprendre quel lien l'enfant a gardé avec sa propre famille. En général, on ne se trompe pas quand on se centre sur les enfants.

Les familles d'accueil ont un rôle très important à jouer. Très souvent, quand on est une famille d'accueil, on va se faire reprocher d'aimer les enfants. Combien de fois l'ai-je entendu? Mais ce que les gens ne savent pas, c'est qu'en vertu de la loi sur la protection de la jeunesse, le juge des enfants doit, non pas peut, mais doit entendre toutes les personnes qui veulent intervenir dans l'intérêt de l'enfant. Cela concerne aussi les familles d'accueil.

Je pense que les familles d'accueil, comme les parents, doivent prendre leur place, leur pouvoir, non pas pour elles-mêmes, mais pour l'enfant. Les parents doivent retrouver le goût d'être parent, le sentiment de compétence, car c'est ensemble qu'on trouve des solutions. C'est une obligation morale, car si les juges ne connaissent pas l'enfant, la mesure ne sera pas bonne. Seule-



Photo: Panayiotis Pantazidis

ment, n'importe qui ne peut pas s'occuper d'enfants qui ont déjà de graves problèmes. On est tout surpris de voir des familles d'accueil qui ne peuvent pas répondre aux besoins des enfants et s'épuisent. Sauf qu'elles n'ont aucun support. On accepte facilement des enfants, mais à la première difficulté, on n'en veut plus. Il faut avoir une sensibilité particulière, des connaissances particulières pour le type d'enfant qu'on prend en charge. Par exemple, si on approche trop un enfant carencé, il ne le supporte pas, il va nous rejeter, nous repousser. N'importe quelle famille d'accueil normale, en sachant qu'un enfant a eu des problèmes infinis, va vouloir l'entourer, le protéger, sauf que faire ça, c'est aggraver son problème. Qui est assez grand pour garder des distances avec un enfant?

V.O. : Le devoir de réserve des juges signifie-t-il qu'ils/elles ne peuvent pas prendre des positions publiques? Vous sentez-vous isolée dans votre façon de voir votre rôle?

A.R. : Ce n'est pas difficile d'être juge des enfants, si on reste unifié, c'est-à-dire qu'on refuse de jouer plusieurs rôles, d'avoir des doubles discours. C'est vrai que je n'ai pas un discours pour faire plaisir à un ministre, un autre pour les parents et un dernier pour les enfants.

Un juge des enfants n'est pas un juge comme les autres, car ce n'est pas un arbitre de droit en matière de protection. Le juge

reçoit l'enfant et pour intervenir, il faut qu'on lui ait démontré que l'enfant avait besoin de protection. Si c'est le cas, le juge doit prendre la meilleure décision possible pour mettre fin à la compromission; et le motif de sa décision, c'est l'intérêt de l'enfant et le respect de ses droits. Dans ce sens, le juge est carrément pour l'enfant, car c'est lui qui doit rester le gagnant du jugement. L'enfant doit aussi comprendre nos limites, mais on n'a pas le droit d'ajuster nos décisions aux ressources qui existent. Il n'y a pas de compromis à faire, lorsqu'on doit satisfaire aux besoins des enfants.

Pour moi, le juge des enfants a un rôle social très important, il a le devoir de parler de la souffrance des enfants et de faire connaître leurs besoins. Et il y a, en ce moment, un grand mouvement dans ce sens là, et j'en suis fière. La justice doit être accessible à tout le monde, mais il ne faut pas pour autant banaliser le geste que pose un juge quand il juge. Les juges ont beaucoup de pouvoir, mais ce pouvoir appartient aux enfants et c'est à eux que je veux le rendre. Les juges des enfants sont dans une situation privilégiée pour voir la souffrance des enfants, mais on n'a pas à la contempler sans la faire partager. Il faut agir. ■

(1) **Parce que je crois aux enfants**, Éditions de L'Homme, Montréal, 1988

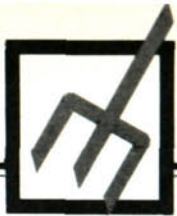
UN INVESTISSEMENT – UN ACQUIS – UNE NÉCESSITÉ

L'ÉCOLE PUBLIQUE :

UNE RESSOURCE COLLECTIVE À SAUVEGARDER



Alliance des professeures
et professeurs de Montréal (CEQ)



MEILLEURS VOEUX POUR L'AN 2000

par Nicole Brais

Vous sentez-vous nostalgique à la veille du changement de décennie? Passer du 8 au 9, ça vous fait quel effet? La conjoncture est propice aux grandes réflexions: nous voilà au crépuscule d'une décennie et à l'aurore d'un nouveau millénaire. Vous trouvez peut-être que je saute vite par-dessus les années '90. Je ne sais pas à quoi vous aurez l'âme le 31 décembre 1989. Pour ma part, je serai confrontée à un affreux sentiment d'urgence, sentiment que je cherche à vous faire partager ici.

Deux plans quinquennaux et nous voilà en l'an 2000. Il ne nous reste que dix petites années de rien du tout pour en réaliser toutes les promesses. Il me semble que c'est un délai tout à fait raisonnable pour commencer à s'affoler, à prédire les pires calamités du style fin-du-monde-fin-de-l'humanité ou à moucher les perspectives les plus réjouissantes du style conquête de la galaxie et société du loisir. C'est bien connu, les changements de millénaire, ça change pas le monde mais ça l'excite. Je préfère une approche plus pro-

saïque et profiter de l'occasion pour prendre avec vous des résolutions décennales.

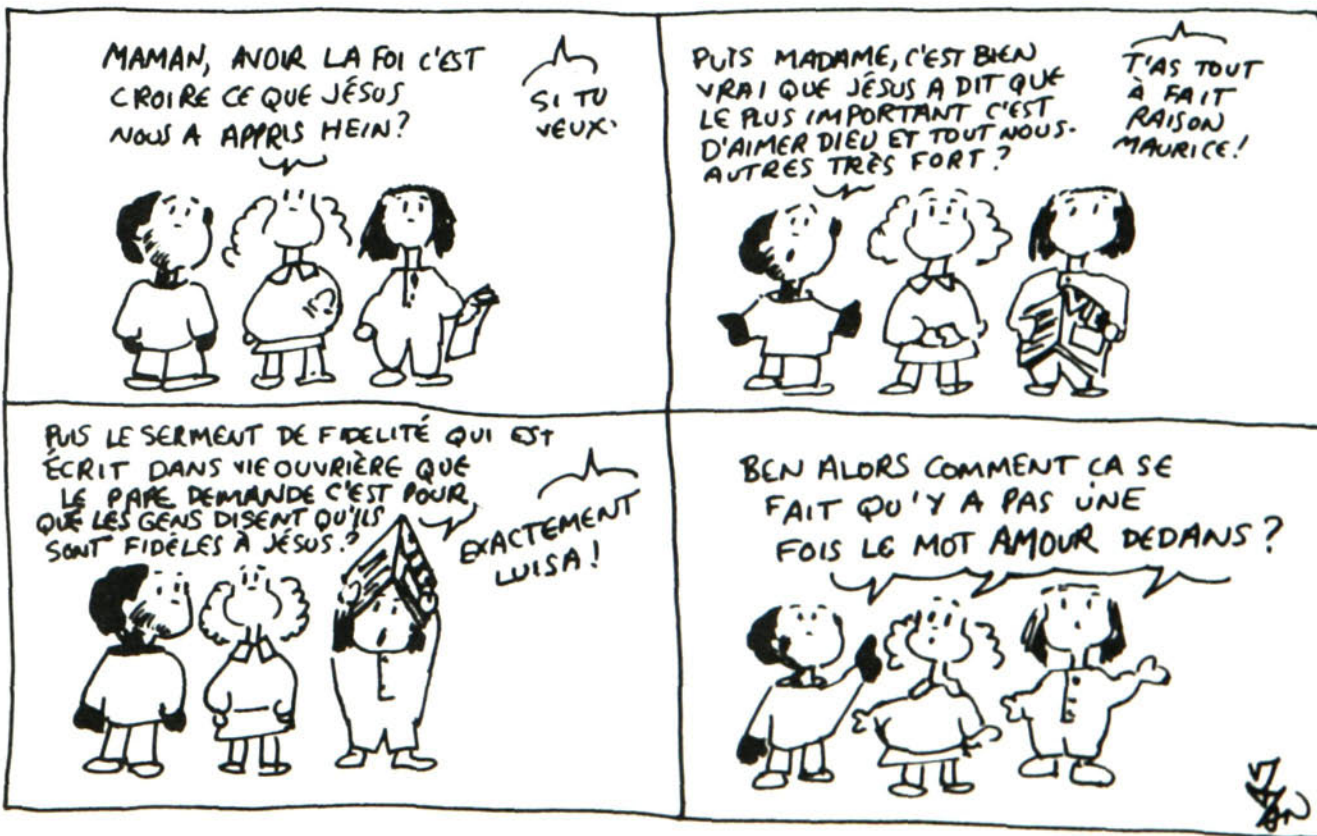
Vous souvenez-vous qu'on nous prédisait la société du loisir? Plus besoin de travailler pour vivre. On parlait de robotisation, d'informatisation. Bien sûr, il y a de petits progrès, des micro-progrès: le micro-ondes, le micro-ordinateur. Tout ce qui nous permet de travailler plus vite pour travailler davantage. C'est sûrement ce qui explique que tant de femmes font maintenant une double-journée de travail. Parlant de micro-progrès, notons les 6 minutes de plus par jour que consacrent les hommes aux tâches ménagères. Une décennie pour cet exploit; une autre pour préparer psychologiquement les femmes à vivre les vacances intégrales.

L'échéance est courte pour atteindre l'idéal. Elle n'est pas plus longue pour se préparer à vivre les visions apocalyptiques. 10 ans pour produire 13 petits à la douzaine pour éviter la fin du monde. Dieu sait (et Dieu seul sait ce qu'il en pense) les énergies qu'on déploie du côté des NTR¹. 10 ans pour

construire les dômes au-dessus des régions habitées qui nous protégeront de la pollution. Pourvu qu'on pense à sortir les poubelles: les pneus de St-Basile, les automobilistes, les déchets toxiques, les canettes aérosols, les MacDonald, les pesticides et toutes les bibites du même ordre. Et pourquoi pas en faire un lieu public sous juridiction fédérale: les pauses-santé des fumeurs se feront à l'extérieur. Un siècle d'industrialisation, de post-industrialisation, de PROGRÈS technologique: pour aboutir à quoi? Je vous le demande. Une décade pour arrêter la décadence écologique et pour convaincre tout le monde de se véhiculer à bicyclette, de langer bébé avec des couches de coton, et de manger des productions locales, patates, choux et navets. Vous constaterez comme moi que le recyclage - des mentalités - n'aura jamais été aussi nécessaire. Il faut pédaler, pas de doute. C'est court 10 ans pour arrêter l'effet de serre. ■

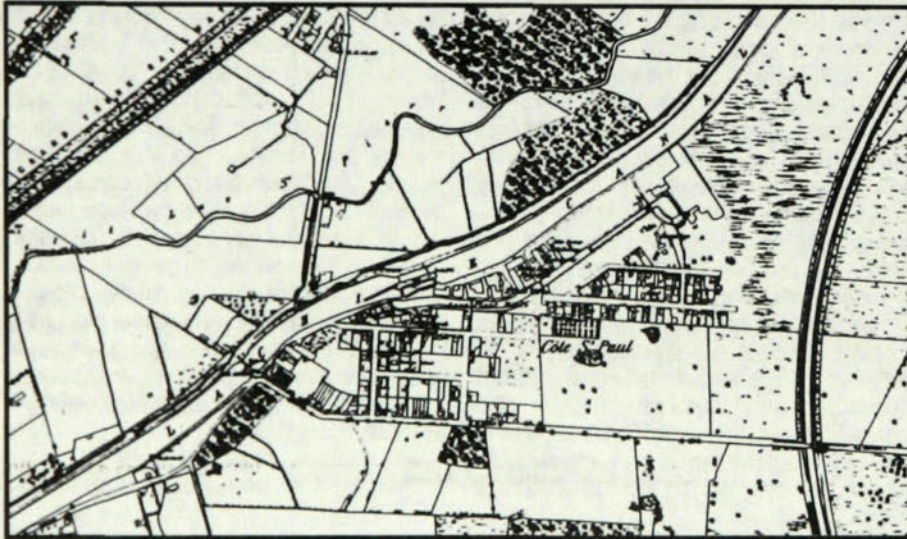
(1) NTR: nouvelles technologies de reproduction

LE MONDE VU D'EN BAS





Sud-ouest de Montréal: DU PEP AU RESTO



La Pointe, comme on surnomme le quartier de Pointe-St-Charles, a toujours été une figure de proue du "merveilleux monde du communautaire", celui de la région de Montréal en tout cas. La tradition de prise en charge démocratique et populaire du milieu, à partir de ses propres ressources, remonte au tout début du mouvement populaire au Québec. Louis Favreau dans son livre intitulé *Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours*, publié en 1989, le rappelle très bien.

Depuis le coup d'envoi, au printemps 84, de l'économie communautaire par l'obtention d'une subvention pour dresser l'inventaire économique du quartier et plus tard la mise sur pied du PEP ou Programme économique de Pointe-St-Charles, la Pointe est demeurée à la hauteur de sa réputation. Mais aussi dynamique et exemplaire que cela puisse être, le cheminement de la Pointe concernait jusqu'à maintenant la seule population du quartier, soit 15,000 personnes environ.

En 89, voilà que tout explose. Le PEP, qui se trouvait à l'étroit dans le seul quartier de Pointe-St-Charles pour vraiment favoriser la création d'emplois et d'entreprises, propose à ses membres de s'agrandir à tout le Sud-ouest de Montréal.

Le projet, accepté en septembre 1989, a

transformé le PEP en un Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-ouest, le RESO. Une corporation de développement économique élargie qui englobe désormais les quartiers Petite-Bourgogne, Griffintown, Pointe-St-Charles, St-Henri, Côte-St-Paul, Ville Émard et qui, de ce fait, rejoint une population de 60,000 personnes.

Est mise en place une concertation large, laquelle est bien illustrée par un conseil d'administration (celui de RESO) qui comprend quatre représentants du secteur privé, quatre du secteur communautaire, deux des syndicats, deux membres co-optés représentant la population et un travailleur. Et, fait important à noter, ce qui a toujours caractérisé la Pointe reste la marque de commerce du Regroupement: tout ce travail est fait à sa manière habituelle, c'est-à-dire dans l'intérêt premier de la population locale.

Coalition et concertation

Le CREESOM, qui est à l'origine de cette nouvelle réalisation, avait un autre mandat: celui de définir les pistes de relance de l'économie et de l'emploi pour tout le Sud-ouest. C'est fait. Les outils proposés, on s'en doute bien, vont dans le sens du renforcement de la concertation entre milieu communautaire et milieu des affaires, du développement de

l'emploi, surtout de l'employabilité, et de moyens financiers adéquats pour le RESO.

La voie est tracée pour les gouvernements qui ne peuvent que reconnaître l'originalité et le dynamisme d'un tel regroupement dans un secteur où le chômage sévit dangeureusement.

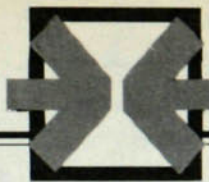
Il y a lieu de croire que le comité de transition entre le PEP et le RESO n'a pas tardé à faire connaître en haut lieu les nouveaux besoins de la population. La composition du comité constituait d'ailleurs, en elle-même, un excellent exemple de coalition, puisqu'on y retrouvait Charles Guindon de Action-Gardien; Réal Lafaille de Sidac Monk; Cathy Lepage de la Table de concertation des organismes communautaires de St-Henri/Petite-Bourgogne; Pierre-Paul Lachapelle du CLSC St-Henri; Robert Lemay de l'ICNE, Pierre Paquette de la CSN; Normand Guimond de la FTQ; Robert Gagnon de l'Association des gens d'affaires; Dan Marlema du Negro Community Center et Nancy Neamtam du PEP.

...et de l'entrain au carrefour

Cette poussée nouvelle repose, on l'a dit, sur une longue tradition qui a ses plus solides assises dans le social. La meilleure preuve de cela: les vingt ans d'existence du Carrefour d'éducation de Pointe-St-Charles, situé dans une ancienne école, au 2356 de la rue Centre.

L'hebdo du quartier, "La voix populaire", a récemment fait état de cet anniversaire. Après avoir relaté la petite histoire de ce haut lieu d'éducation populaire, voici ce qu'il écrivait: "...Des cours d'artisanat, de couture, de céramique, de poterie, de tricot/crochet figurent à la programmation mais encore plus des ateliers de discussion/réflexion/éducation... Des ateliers comme Action-autonomie et Vitrail Plus qui permettent à des handicapé-e-s et à d'autres de faire des apprentissages à leur portée...Des cours d'alphabétisation et de français à l'intention des immigrant-e-s et également l'atelier Action-Alimentation. Ce dernier, mis sur pied en 1973, s'est d'abord penché sur les problèmes de consommation alimentaire à la Pointe et a cherché des solutions, notamment du côté de l'information aux consommateurs. On lui doit, entre autres, un document écrit qui a atteint un tirage de 3,000 copies et, l'an dernier, un vidéo."

Comme quoi l'éducation, lorsqu'elle est bien enracinée dans un milieu donné, qu'elle fait appel aux ressources mêmes des gens et à leur sens de la solidarité, donne à long terme des résultats diversifiés qui permettent à une population de grandir chez elle dans la dignité... même au coeur d'une grande ville comme Montréal. ■



RAS LE BOL, DES BAGNOLES

par Claire Morissette

Vous connaissez au moins dix bonnes raisons de ne pas acheter une auto: elle coûte cher, elle pollue, elle tue, elle n'avance pas à l'heure de pointe, elle est bruyante, elle gaspille l'énergie, elle accapare l'espace, elle augmente stress et agressivité, elle entraîne l'inaction physique et surtout, elle empêche les alternatives, dont le transport collectif, de rouler et de se développer.

Pourtant, malgré toutes ces considérations, l'auto demeure un objet de désir et, s'ils détestent toutes celles des autres, les automobilistes aiment toujours la leur.

No future?

En 1989 pourtant, on ne peut plus regarder ses enfants en face et continuer de polluer sans vergogne, leur laissant en héritage des dégâts environnementaux pratiquement irréparables.

C'est pourtant ce que nous faisons, notamment par la pollution atmosphérique, dont les conséquences sont extrêmement inquiétantes. L'"effet de serre", l'acidité des pluies, la destruction de l'ozone sont des macro-pollutions vastes et difficiles à solutionner.

L'auto est grandement coupable de la détérioration de la biosphère, en produisant massivement gaz carbonique, oxydes nitreux et chlorofluorocarbones (CFC), pour ne nom-

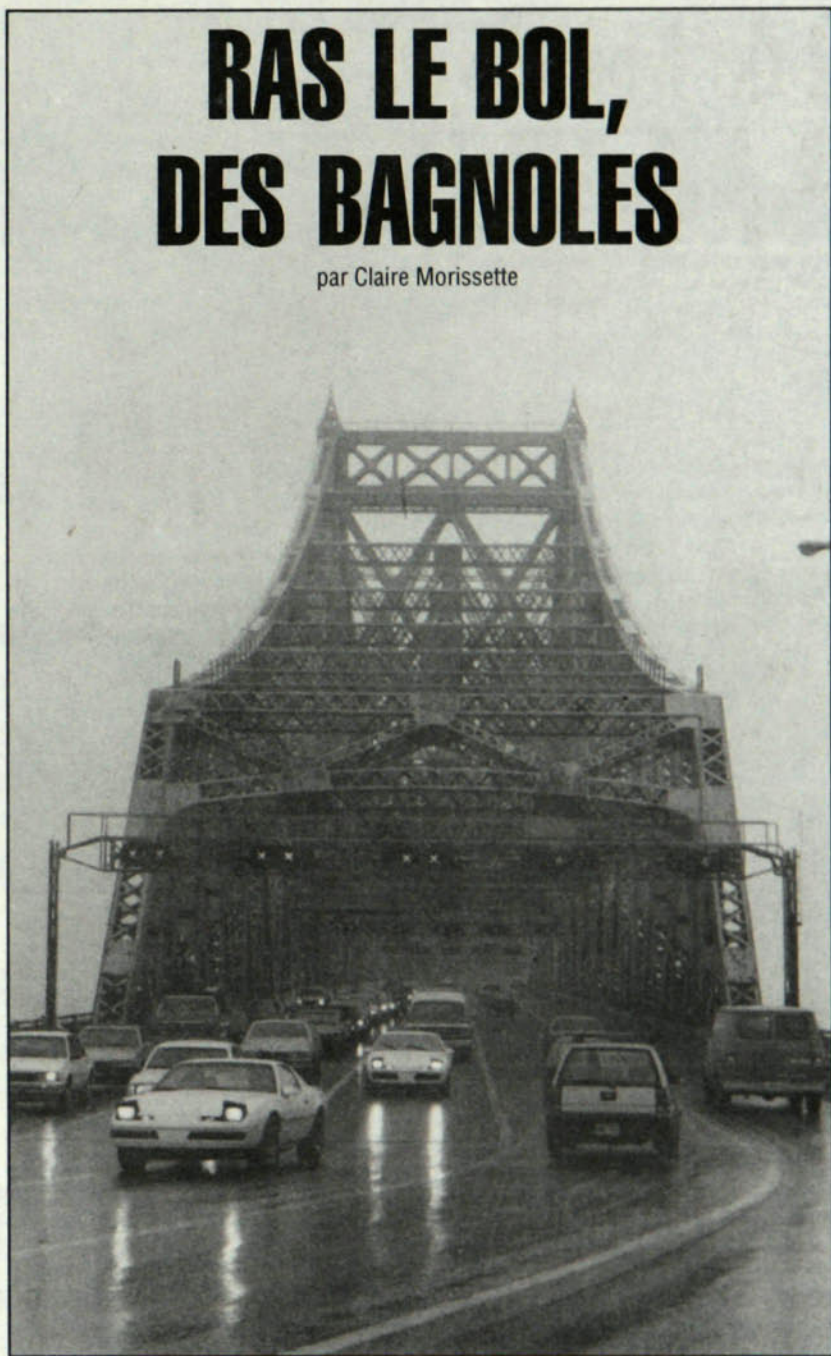
mer que ceux-là. Environ 400 millions d'autos roulent sur la planète⁽¹⁾ et on en produit 45 millions chaque année⁽²⁾: imaginez l'énormité de tous ces pots d'échappement et cheminées d'usines.

Résultat: les polluants atmosphériques s'accablent en haute altitude et retiennent la chaleur plutôt que de la laisser s'échapper dans le cosmos: c'est l'"effet de serre". Ce réchauffement progressif de la planète en-

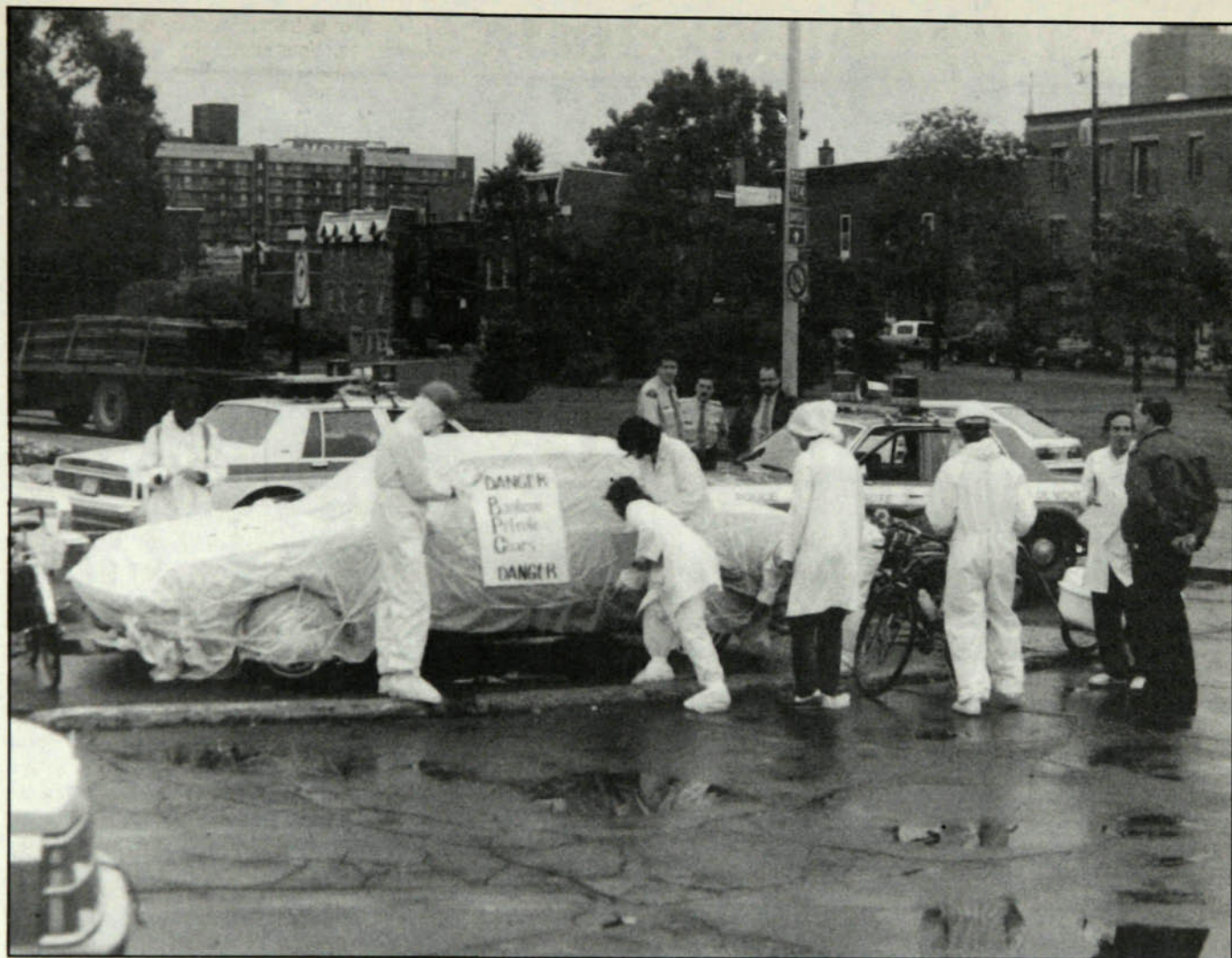
transformées en corridors de mort — les enfants des quartiers ouvriers sont beaucoup plus souvent victimes d'accidents d'autos — espaces verts trop rares et 25% des maisons d'avant 1940 démolies pour l'auto⁽³⁾. La vie à Montréal est si ingrate que ceux qui le peuvent choisissent la banlieue pour élever leur famille... et reviennent travailler en ville chaque jour... en auto.

traînera des sécheresses et — à cause du grossissement du volume des océans par la chaleur — l'inondation du littoral et des deltas où sont situées de nombreuses villes très peuplées. Vous voyez l'ampleur du problème... La combustion d'essence et la fumée des usines d'automobiles génèrent aussi 40 à 60% des oxydes nitreux responsables des pluies acides qui tuent progressivement nos lacs et nos forêts et rongent même les buildings! Quant aux CFC émanant des climatiseurs d'autos, surtout aux États-Unis, ils contribuent considérablement à détruire la couche d'ozone en haute altitude, ce filtre qui nous protège des rayons solaires ultraviolets cancérogènes. Charmant cocktail que l'atmosphère du prochain siècle...

Mais pas besoin de chercher si haut ou si loin: l'environnement immédiat dans les villes souffre déjà gravement de la présence automobile: smog au sol, bruit omniprésent et constant, rues



Montréal prise d'assaut. Photo: Sébastien Bouchard



Manifestation du Monde à bicyclette. Photo: Sébastien Bouchard

Préparez vos porte-feuilles

L'automobile est, parmi les biens non-durables et non-essentiels, celui qui est le plus massivement consommé en Amérique du Nord. Elle accapare autant d'argent que l'habitation — 25 à 40% des revenus du ménage ⁽⁴⁾ —, mais doit être remplacée tous les cinq ou sept ans. C'est quelque 4500\$ par an qu'elle dévore, si on ne parle ici que des piastres qu'on voit sortir de sa propre poche.

Car attention: environ 4100\$ supplémentaires d'argent social seront engloutis annuellement pour chaque automobiliste ⁽⁵⁾: c'est-à-dire par les budgets au réseau routier, au déneigement, à la police routière, aux soins de santé dûs aux accidents, aux maladies engendrées par la pollution, le temps perdu en embouteillages, etc. Là encore on ne parle que des dépenses connues et "chiffrables". D'autres conséquences imputables à l'auto restent à évaluer: dommages découlant des pluies acides et de l'effet de serre, improductivité du transport public à cause de l'auto, perte d'excellence des terres, espaces vitaux accaparés par l'auto, etc.

L'auto coûte donc très cher. Loin de prouver qu'on a de l'argent, l'auto, au contraire, signifie souvent qu'on n'en a plus. Elle enferme son acheteur dans un cercle d'endettement. Sans elle, la semaine de quatre jours serait possible; c'est tous les vendredis qu'on pourrait prendre congé. Elle prive son propriétaire et sa famille de toutes sortes d'autres biens ou activités qui pourraient être plus utiles, plus épanouissantes, ou plus agréables.

Les multinationales en profitent

Mais parlons juste: si on pollue comme des autruches, si on se saigne comme des citrons, c'est parfois parce que l'automobile est devenue une nécessité. Et pas par hasard.

Ainsi entre 1932 et 1975, les compagnies General Motors, Esso et Firestone complotèrent pour acheter et éliminer 100 sociétés de tramways dans 45 villes des États-Unis, ce qui réduisit la clientèle des transports collectifs de 3 milliards de passagers et tripla derechef les ventes d'autos ⁽⁶⁾. Ces compagnies coupables se virent imposer une

amende de 5000\$ en tout (!) pour leur comportement criminel.

À Montréal, le processus fut sensiblement le même. Vers 1950, comparant la rapidité de tramways handicapés par 30 ans d'usage à celle d'autobus diesel - respectivement 9,3 m/h et 10,6 m/h, pas si mal quand même - les experts de la Ville, nouvellement propriétaire du système de tramways, décidèrent de les remplacer par des autobus ⁽⁷⁾. Plus tard, le métro souterrain, dont les énormes coûts alourdissent les tarifs du transport public, prolongera cette politique de consécration de la rue aux autos.

Les industries automobiles et pétrolières sont des géants — GM à elle seule a un chiffre de ventes de 100 milliards \$ annuellement — entretenant un puissant lobby politique, de même qu'un battage publicitaire obsédant. Or, ce rêve qu'ils essaient de nous vendre est un cauchemar: après la chaîne de montage, nous voici dans la chaîne du trafic, les mains sur le volant, les pieds sur les pédales, les yeux sur le "bumper" d'en avant, deux heures par jour, dix heures par semaine, aussi solidement prisonniers ou prisonnières... Et la semaine de travail passe à 50 heures. Le

temps perdu dans la congestion fatigante, désagréable, dangereuse ne vaut rien pour l'industrie automobile qui orchestre nos transports.

Soit dit en passant, l'industrie automobile est l'une de celles qui créent le moins d'emplois pour le capital investi. Le même capital, consacré à l'éducation, par exemple, créerait jusqu'à six fois plus d'emplois.

Inéquités et alternatives

Le plus révoltant dans la question du transport automobile, c'est que pour que certains puissent rouler en auto, d'autres sont paralysés, et même privés de transport. L'auto est, en effet, un véhicule très inégalement accessible à la population. Si vous êtes trop vieux, trop jeune, trop pauvre, vous êtes laissé pour compte. Le plus triste, c'est que les automobilistes intériorisent souvent ces valeurs hautement individualistes du capitalisme et roulent au mépris des dommages et injustices qu'ils infligent aux populations des quartiers qu'ils traversent. Le plus fou, c'est qu'on pourrait fort bien remplacer l'auto individuelle par du transport beaucoup plus confortable et fonctionnel.

Si les fonds publics consacrés à l'auto étaient dévolus au transport collectif, si l'es-

pace consenti à l'auto était rendu aux autobus, vélos et piétons, on pourrait se payer un transport par train et tramway des plus luxueux, l'autobus à la demande, le taxi collectif, des rues sécuritaires, une ville fraîche et attrayante. De nombreux exemples à travers le monde démontrent le succès de politiques de transport appropriées: les trains magnétiques japonais filant à 400 km/h, les pistes cyclables de Copenhague où se font un tiers des déplacements, les centre-villes de Rome, Milan, Florence, Oslo, Budapest, interdits aux autos, les voies d'autoroutes réservées au covoiturage à Washington, les péages électroniques à Singapour.

En mai 1988, 42% des Montréalais et Montréalaises se prononçaient en faveur du bannissement de l'auto du centre-ville⁽⁸⁾. Sans campagne publicitaire spéciale et sans plus de précision. Il faut exiger que la Ville interdise son arrondissement Centre aux automobilistes sans passager, car il s'agit de la forme de transport individualiste la plus abusive. Et que tous les jours soient dimanche en ville, sans les bagnoles des banlieusards.

En attendant, vous pouvez refuser de participer au saccage de l'écosystème, refuser d'engraisser les multinationales, refuser d'infliger des nuisances à vos concitoyens, en optant pour un transport approprié

en ville: le transport collectif, le vélo ou la marche. Vous serez le premier, la première, à bénéficier d'économies, d'une meilleure santé, de temps récupéré et de joie de vivre. ■

Claire Morissette est militante du Monde à Bicyclette

Notes:

- (1) Dumont, René, Conférence donnée à Montréal, le 12 juin 1989
- (2) 46 millions en 1987, Table Rase, Radio-Canada, 14 février 1989
- (3) "La Maudite Machine", Contretemps, Printemps 1989
- (4) "Un Char qui prend d'assaut le budget", Association Coopérative d'Économie Familiale (ACEF), Joliette, mai 1986
- (5) Mémoire conjoint de l'Union Québécoise pour la conservation de la nature et de l'Association québécoise de lutte aux pluies acides, janvier 1989
- (6) Snell, Bradford C., "Hearings before the subcommittee on antitrust and monopoly of the Committee on the judiciary, United State Senate", U.S. Government Printing Office, Washington 1974
- (7) Dagenais, Jean-Pierre, "Ironie du char", à compte d'auteur, Montréal 1982
- (8) Sondage **Le Devoir** - Créatec +, Montréal 16 mai 1988

LE FONDS

DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)



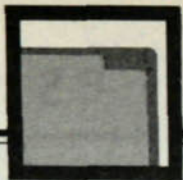
RÉDUISEZ
VOS IMPÔTS

-80%
REER +40%

LE FONDS *Créateur* D'EMPLOIS

Montréal (514) 285-6400 / Québec (418) 622-3258 / Sans frais 1-800-361-7111





LES ENFANTS D'ABORD

On aurait pu parler de leur solitude... On aurait pu parler du taux de suicide, fuite vers l'inconnu à l'époque du "No Future"... On aurait pu parler de leurs droits bafoués à l'heure où l'on adopte la Convention des droits des enfants à l'ONU... Certains sont battus, d'autres passent à l'attaque; on aurait pu parler de leur violence... Et si on les écoutait d'abord...

Un dossier produit par Daniel Laprès et Jean Robitaille



par Jean Robitaille

1 - Portrait d'Étienne MA MÈRE EST HERBIVORE



Photo: René Beaulieu

En raccrochant la ligne, Étienne Brien, du haut de ses 8 ans, avait bien compris la proposition que je venais de lui faire. "C'est moi qu'il s'en vient interviewer, pas toi", prenait-il bien soin de préciser à sa mère. La discussion sur ses droits et ses pouvoirs s'annonçait belle...

V.O.: Étienne, pourrais-tu me décrire ce que tu peux décider dans ta vie?

Étienne: Bien... je peux décider comment je m'habille le matin. Je choisis aussi où je m'assois à table pour manger, puis quelle émission je vais écouter. Il faut dire que de toute façon mon émission préférée, "le club des

100 watts", est interdite aux parents. C'est moi aussi qui choisis mes amis. Je connais des parents qui interdisent à leurs enfants de se tenir avec "untel" ou un autre. Je pense que c'est probablement parce qu'ils ne veulent pas que leurs enfants aient des amis.

V.O.: Et quelles sont les choses que tu ne peux pas décider?

Étienne: Ce qu'on va manger pour souper. C'est ma mère qui prépare le souper, puis tu sais, mon frère et moi, on n'est pas toujours satisfaits. Vois-tu, c'est que ma mère elle est comme un petit peu herbivore.

V.O.: Herbivore?!

Étienne: Ben oui, elle mange beaucoup, beaucoup de légumes; pas de viande. Puis nous autres, on aime ça le steak! Mais ma mère, elle nous fait du potage aux poireaux. On n'aime pas ça, surtout les petites "guédilles" qu'il y a dedans. C'est comme du gazon dur.

V.O.: Dans la maison, est-ce qu'il y a des règlements?

Étienne: Oui, à chaque jour, on fait la vaisselle chacun notre tour. Un soir ma mère a dit: "Je suis tannée de faire toujours la vaisselle". Puis là, elle a fait ce règlement.

V.O.: On m'a dit que tu étais président de ta classe en 4^e année. Pourquoi as-tu été élu selon toi?

Étienne: Parce que j'ai fait un bon discours!

V.O.: Tu es président pour une 2^e année. Qu'est-ce que tu aimes dans cette fonction?

Étienne: J'aime ça les réunions. Parler avec le monde. Prendre des décisions.

V.O.: Si demain matin tu pouvais changer quelque chose à l'école, qu'est-ce que tu changerais?

Étienne: Le son de la cloche. Par exemple, à Noël, ça pourrait être une chanson de Noël! Je changerais aussi les récréations. Elles durent seulement 15 minutes. Ce serait mieux 30 minutes.

V.O.: On dit de tes parents qu'ils sont militants. Pourquoi selon toi?

Étienne: Bof... parce qu'ils chiâlent?

V.O.: Tes parents, comme militants, s'impliquent pour qu'on puisse vivre dans une société où il y aurait plus de justice. Es-tu d'accord avec eux?

Étienne: Ah oui! L'autre jour, j'étais en auto avec mon père, près du métro Victoria. On a vu un sans-abri, couché sur un carton, avec sa tuque, à côté d'un carrosse plein de sacs. Mon père a dit: "C'est cruel de voir ça. C'est la société qui ne fait pas assez pour ces gens-là". Puis je suis bien d'accord.

V.O.: Est-ce que tu penses que c'est une grosse responsabilité d'avoir des enfants?

Étienne: Oui et non. Oui, parce qu'il faut acheter des vêtements, la nourriture, payer pour l'école. Mais non, parce que c'est l'un d'avoir des enfants, surtout quand ils sont bébés. Mais au fond, je pense que c'est plus facile d'avoir des enfants que d'avoir des parents, parce qu'en fin de compte, c'est eux qui décident. ■

2 - Portrait de Myriame

JE VOULAIS LES SAUVER

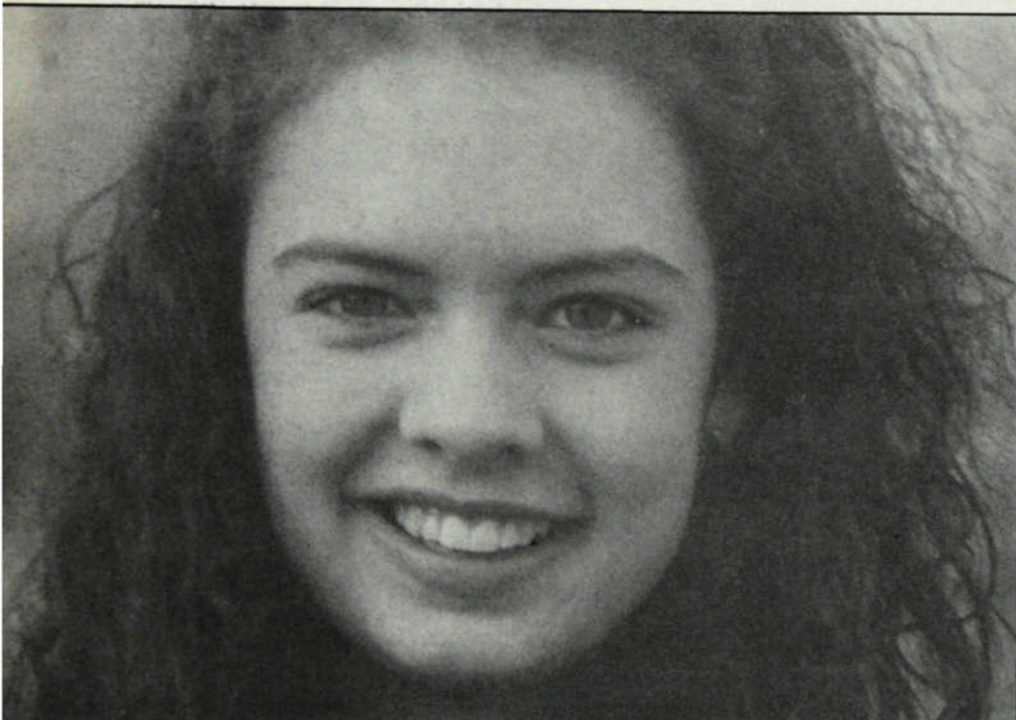


Photo: René Beaulieu

Myriame Charbonneau a vécu l'an dernier la pire année de sa vie. "J'étais dans une gang punk, hard core. J'avais les cheveux raides. Une couette noire, une couette rouge. Je portais des bottes d'armée avec un coat de cuir arborant une tête de mort à l'arrière. Il y avait de la drogue et de la violence en masse. Moi qui avais toujours été très studieuse, toujours première de classe, j'ai coulé mes maths. Je ne voulais plus devenir vétérinaire. Je ne voulais plus rien savoir."

Par ce beau samedi d'automne, je me retrouve avec Myriame dans les bureaux de **Vie Ouvrière**, ému et subjugué par son histoire. Nul besoin de la raconter dans le détail, elle ressemble à toutes celles déjà rapportées dans les médias.

J'ai connu Myriame lorsqu'elle avait 9 ans. Elle venait alors d'envoyer une lettre ouverte au Premier ministre du Canada, publiée dans **La Presse**, pour lui demander de s'engager véritablement pour la paix dans le monde. Je l'ai revue, il y a 2 ou 3 ans, lors d'une rencontre de la Jeunesse Étudiante Catholique où elle représentait l'équipe de son école. Fille brillante, dynamique et sage, dont les parents étaient si fiers, je me demandais pourquoi, à l'âge de 15 ans, elle avait tout foutu en l'air.

"J'ai toujours eu besoin de beaucoup de liberté. Lors d'un party, j'ai rencontré du monde de cette gang. Je dois avouer qu'au début, j'ai été attirée par leur style de vie *under-*

ground. Mais surtout, je pense que je ne m'aimais pas. Je me sentais coupable. Ces jeunes-là avaient tellement de problèmes. Ils avaient eu des milliards de fois plus de misère que moi. Je me sentais terriblement coupable de vivre dans la ouate avec de bons parents qui m'aimaient et dans une belle maison. Le monde de la gang, je les prenais en pitié et **je voulais les sauver!** J'en pouvais plus de l'amour de mes parents puis du matérialisme dans ma vie. J'aurais voulu vivre dans un taudis."

De fait, c'est un peu comme ça que Myriame a tenté de transformer sa chambre. Un soir, elle a amené sa gang pour "scrapper" les murs de sa chambre en les recouvrant de graffitis injurieux. Et puis, cet été, Myriame a voyagé avec une amie en France et en Tunisie. Au retour, elle a dit "Yarch!" à ses murs. "Le lendemain, j'ai été acheter de la peinture, un beau petit vert pâle, pour tout repeindre."

Pourquoi, après un an, être sortie de ce milieu rebelle et plutôt violent? Myriame répond que son voyage lui a fait prendre conscience de la relativité des choses. Dans le désert, elle a rencontré des gens qui vivaient bien modestement, mais heureux. Tout en demeurant troublée par toutes les misères des jeunes, elle a cessé de s'en rendre coupable.

"J'ai fait le point, dit-elle, et j'ai bien dû reconnaître que cela m'avait apporté surtout

des dettes et de la violence. Juste avant mon voyage, j'ai été bien déçue par des gens de la gang que je croyais être des amis et qui ne se sont pas gênés pour me cracher dessus. J'ai pris conscience que je ne pourrais pas les sauver."

"Après avoir vécu tout ça et en être sortie, j'ai retrouvé mes parents. Si tu savais, je les aime aujourd'hui comme je ne les ai jamais aimés... et j'accepte qu'ils m'aiment. Ils ont repris confiance en moi. Quand ils m'ont vu arriver avec ma peinture vert pâle, ils ont fait **Fiou!**"

Myriame étudie actuellement en cinquième secondaire. Elle a décidé de s'impliquer avec un collectif de Greenpeace. De nouveau la tête pleine de projets, elle désire s'inscrire en psychologie au cégep puis aller en droit à l'université. Le rêve d'être vétérinaire est disparu. "Écoute, j'aime bien les petits chats et les petits chiens, mais je suis bien plus préoccupée par le sort des êtres humains."

Non aux solutions superficielles

Aujourd'hui Myriame apprécie l'encadrement et les valeurs transmis par ses parents. Elle s'inquiète toutefois d'autres modèles de rapports parents/enfants expérimentés par ses amis. "Certains parents sont franchement surprotecteurs et abusent de leur autorité alors que d'autres parents sont bien trop **louses**. J'ai des amies qui se vantaient à 13, 14 ans, que leurs parents étaient super cools et qu'elles avaient la paix. Aujourd'hui, à 16, 17 ans, elles nous disent: **J'aimerais ça que mes parents s'inquiètent de moi.** D'autre part, j'ai vu l'an dernier des jeunes tellement "poqués" par leurs relations avec leurs parents. La révolte et la violence qu'ils expriment maintenant, on les a ancrées en eux dès le berceau. Ça n'excuse pas leur attitude violente mais ça l'explique."

Myriame s'inquiète aussi de l'agitation médiatique récente autour du problème de la violence chez les jeunes. "J'ai peur qu'on essaie de régler ça à coups de gestes bien superficiels. Prends l'exemple de la drogue. Dans les campagnes de prévention à l'école, on nous le dit que ce n'est pas bon pour la santé. Mais ce discours est inefficace chez ceux qui veulent en prendre. Ces gens-là souffrent d'un gros manque de sécurité, de confiance, de perspectives. Comme société, réglons ce problème et ce sera là la meilleure prévention possible. Par ailleurs, l'intervention des policiers ne règlera pas le problème de la violence. C'était une fierté pour les jeunes de ma gang de passer une nuit au poste de police", conclue-t-elle. ■

3 - Portrait de Marie-Noëlle

ANGOISSES ET PASSIONS

"J'ai peur de décevoir du monde parce que je n'ambitionne pas de devenir militante comme mes parents." À 16 ans, Marie-Noëlle Rivet n'est pourtant pas dépourvue d'ambitions, bien au contraire. Adolescente bien de son temps, elle veut réussir dans la vie. Mais réussir et se réaliser pleinement sans exploiter les autres, tient-elle à préciser. "J'espère que tu vas pouvoir bien rendre les nuances que je veux exprimer", me dit-elle. Si Marie-Noëlle est intelligente, dynamique et passionnée, si elle est préoccupée par les problèmes dans le monde, elle demeure néanmoins angoissée par son propre avenir.

"Je pense que c'était plus facile pour mes parents de commencer à militer à leur époque. C'était à la mode et puis l'avenir professionnel des jeunes n'était pas bloqué comme c'est le cas aujourd'hui. De tous côtés, la société te crie qu'il faut de l'argent pour être heureux. T'as beau essayer de résister, ça finit par s'incruster en toi. J'ai peut-être des aspirations "yuppies" mais j'angoisse trop sur mon avenir - j'ai pas le goût d'être pauvre - pour prendre la chance de laisser passer des opportunités qui se présentent." Vivant la douloureuse ambiguïté d'une jeune conscientisée en mal d'avenir, Marie-Noëlle est inquiète. "C'est pas évident que je vais pouvoir bâtir une carrière en dehors du modèle type. **Comme il n'y a rien qui m'est promis, il faut que je vise le plus haut possible pour ne pas tomber trop bas**".

Du Guatemala à Hochelaga-Maisonneuve

Marie-Noëlle Rivet a passé les premières années de sa vie avec ses parents, dans un projet missionnaire laïc au Guatemala. De retour au Québec à l'âge de 7 ans, sa famille s'installe en copropriété dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. L'intégration dans ce quartier populaire de Montréal n'est pas facile pour Marie-Noëlle.

"Je n'ai jamais réussi à bien m'y intégrer. J'étais isolée, mise à l'écart par les autres enfants parce que différente, plus intellectuelle. Cette différence est liée à ce que je faisais avec l'éducation que me donnait mes parents. J'aimais ça l'école. Pour y participer, pas pour niaiser. Je voyais les jeunes autour de moi, aux prises avec plein de problèmes et je n'avais pas le goût de devenir comme ça. Moi aussi, je cherchais à me distinguer."

C'est en constatant sa différence avec les autres enfants à l'école que Marie-Noëlle a pris conscience que ses parents étaient mili-



Photo: René Beaulieu

tants. Différence d'éducation, mais différence aussi dans l'habillement. "Mes parents ne se préoccupaient pas trop de la mode" confie-t-elle avec le sourire.

Marie-Noëlle a le goût de reconnaître ses parents comme des êtres humains, qu'elle appelle d'ailleurs par leur prénom. La relation qu'elle a avec eux la stimule. "On vit une grande complicité. On a toujours eu de la place pour dire ce qu'on pensait. Je n'ai aucun souvenir d'un moment où mes parents auraient dit quelque chose face à laquelle on

n'aurait rien pu dire. Mes parents me font confiance et je pense que je n'ai pas trop souvent failli à leur confiance. Je sens qu'ils me disent: "Continue, tu vas arriver à quelque chose de bien dans la vie". Je trouve ça important aussi que mon père et ma mère me parlent de leur job, de leurs problèmes, de leurs expériences."

"Le défi pour les jeunes, c'est d'être capables d'aller chercher dans les expériences et les valeurs de leurs parents ce qui est important pour eux." ■



LES DROITS DES ENFANTS: TROP DE VOEUX PIEUX

par Daniel Laprès et Jean Robitaille

Au Québec, bon nombre d'enfants sont régulièrement privés de leurs droits. A l'école, dans la famille, ou dans un centre d'accueil, les enfants sont privés des ressources, pourtant prévues par les législations, qui leur permettraient de se faire entendre. Les centres d'accueil, à titre d'exemple, savent très bien comment faire savoir aux jeunes les règlements de vie interne, mais ils deviennent soudain muets lorsqu'il s'agit de les renseigner sur leurs droits.

Le **Dossier noir** sur les jeunes en centres d'accueil¹ fait état de situations troublantes. "Généralement le code de vie est un imprimé minimal où le jeune est très bien informé de l'endroit exact où il doit ranger ses chaussettes, mais pas du tout de ses possibilités de recours au tribunal si le directeur général du centre lui interdit de communiquer avec une personne en particulier". Ne possédant aucun pouvoir formel dans la société, les enfants doivent se contenter de droits faisant trop souvent office de vœux pieux.

Les causes du triste sort réservé aux enfants brimés sont certes très nombreuses, allant de l'arbitraire de décisions prises à l'égard d'un jeune par un directeur de centre d'accueil, au laxisme suscité par l'ambiguïté de la loi de la Protection de la jeunesse.

En abordant globalement la question, on constate aisément que les problèmes se situent directement au niveau politique. Les décisions prises par les autorités politiques sont responsables, la plupart du temps, des situations précaires dans lesquelles sont placés de nombreux enfants québécois. Le Regroupement des organismes communautaires jeunesse (ROCJ) l'affirme sans retenue: "**Tous les jours, nous voyons se construire des problèmes sociaux chez les jeunes par l'application des politiques gouvernementales.**"² Une des causes du mal-développement chez plusieurs enfants québécois, réside dans l'insuffisance de revenu familial, sans cesse aggravée par l'adoption de mesures antisociales. La loi 37 sur la réforme de

l'aide sociale, le projet de loi fédéral C-21 sur la réforme de l'assurance-chômage, l'imposition prochaine d'une taxe fédérale de 9% sur les produits et services, le tout coiffé par l'absence de volonté politique en vue de créer le plein emploi, représentent des mesures qui provoquent l'enrichissement des riches au détriment des pauvres, qui s'appauvrissent. Les enfants issus des familles démunies deviennent les victimes immédiates de cette dualisation de la société. Rappelons que le nombre d'enfants pauvres est au Québec de 282 000, ce qui correspond à 19,2% de la population infantile³. Les parents, n'ayant que peu de moyens pour assurer l'épanouissement de leurs enfants, s'en voient souvent retirer la garde. Ainsi, l'État affecte la majorité de ses ressources à des régimes de **protection** conçus pour la prise en charge d'enfants retirés de leur milieu familial; alors qu'il serait plus avantageux d'aider les familles à mieux s'acquitter de leurs responsabilités et à développer leur autonomie.



Illustration produite pour un outil pédagogique de l'Aide à l'enfance-Canada

Il faut également déplorer l'attitude des commissions scolaires qui, par des programmes dits d'"**Excellence**", ne favorisent que le seul développement de la douance chez les plus performant-e-s. Ceux et celles qui le sont moins et qui par conséquent ne peuvent participer à la hausse de la note moyenne de l'école, se voient exclu-e-s peu à peu du système scolaire. À preuve, l'attitude qui prévaut à la CECM, où l'on refuse systématiquement à certains élèves l'entrée aux examens du ministère, en fin d'année scolaire. Ainsi, sous prétexte d'apporter des améliorations au régime pédagogique, on perpétue un système d'exclusion: les jeunes qui n'ont ni la capacité ni le désir d'embrasser les valeurs, somme toute fort superficielles, de l'**Excellence** conjuguée au seul précepte de la **performance**, sont éliminés.

Contrôle social accru

Comme l'a démontré le **Dossier noir** sur les droits des jeunes en centre d'accueil, l'État accentue son contrôle social sur les jeunes et les organismes communautaires. Les jeunes sont de plus en plus contraints de dépendre des ressources institutionnelles. Les centres d'accueil, hôpitaux et CSS constitu-

ent, selon le ROCJ, "**des entreprises efficaces pour mettre en marché les problèmes sociaux.**" Ceci a pour résultat que plusieurs pratiques communautaires expérimentées par les groupes populaires sont récupérées, non comme des pratiques communautaires, mais comme des services sociaux. Ainsi, suivant cette logique institutionnelle, le rapport citoyen-ne/vie associative disparaît pour laisser place à un rapport client-e/professionnel-le basé sur la consommation de la dépendance thérapeutique.

"Être jeune aujourd'hui, c'est être un **problème social**", selon l'expression du ROCJ. "Exclus de toutes les possibilités d'acquiescer un statut, donc une reconnaissance sociale de base, les jeunes se retrouvent dans une situation où l'existence, sans repères sociaux, devient insupportable"⁴, comme en témoigne de façon éloquente le taux de suicide des adolescent-e-s au Québec. Pour plusieurs enfants et adolescents, il ne reste que la violence pour affirmer leur rejet des valeurs d'une société qui les aura en tout temps exclus. Les rêves que procurent la société de consommation pour les plus "performants" se transforment en cauchemar pour les "exclus", et la violence que manifestent la plupart de ceux-ci à l'égard de la société n'est que le signe de la frustration profonde que les

valeurs de la consommation inscrivent dans leur esprit.

Le ROCJ considère que peu de choix s'offrent aux jeunes: a) créer leurs propres repères sociaux afin d'avoir un peu de prise sur leur milieu social (phénomène des gangs, prostitution, délinquance); b) consumer le présent, c'est-à-dire, épuiser leurs forces existentielles et leurs désirs à consommer et à vivre à l'extérieur d'eux-mêmes. Bref, à projeter le sens de leur vie dans la consommation d'une culture aseptisée de créativité: le prêt-à-penser, le prêt-à-savoir, et le prêt-à-rêver...■

- (1) **Les droits des jeunes en centre d'accueil**, dossier noir publié par le Bureau consultation jeunesse en octobre 88
- (2) **Les réalités des jeunes: banalisation et coercition**, document présenté au Conseil permanent de la jeunesse par le Regroupement des organismes communautaires jeunesse du Montréal-métropolitain, avril 89
- (3) Tiré du document **Pour l'avenir du Canada: priorité aux enfants**, publié par le Conseil canadien de développement social.
- (4) **Les réalités des jeunes: banalisation et coercition.**

"Tous les jours, nous voyons se construire des problèmes sociaux chez les jeunes par l'application des politiques gouvernementales."

RITÉ!





ENTREVUE AVEC LISE MARCHAND: LE JEU DE LA VÉRITÉ

par Jean Robitaille



Emission *Catimini*. Photo: Productions SDA Ltée

Pendant six ans, tous les samedis matins, Lise Marchand s'est occupée de nos enfants à l'antenne de Radio-Canada. Son mandat: assurer une présence aux enfants et les divertir à l'heure où leurs parents prennent une pause, qu'on prétend bien méritée. Le succès de l'émission **Samedi jeunesse** fut impressionnant: 900 000 paires d'yeux rivées à l'écran à neuf heures le samedi matin! Le secret de Lison (pour les copains plus intimes) est tout simple... quoiqu'un peu paradoxal pour une émission de télé. "Avec les enfants, il faut accepter de prendre le temps et jouer le jeu de la vérité", confie-t-elle.

Au milieu de bricolage et de la rigolade, les enfants - pour la plupart en panne d'interlocuteur adulte - se sont donc mis à écrire en grand nombre à Lison, passant outre au **strict mandat de divertir** conféré à l'émission. À

travers le courrier, un formidable contact s'établit. Le dialogue devient même interactif entre les enfants. "Un jour, je lis la lettre de Sophie qui me raconte qu'elle est bien malheureuse, parce qu'elle fait rire d'elle à l'école à cause de ses grosses lunettes. Je demande alors aux copains qui ont vécu pareille situation, s'ils n'auraient pas une solution. Et bien, des solutions proposées par des jeunes, on en a reçu des tas."

Petit à petit, la confiance s'établissant, les enfants se sont mis à écrire les "vraies affaires", leurs gros problèmes. Le divorce des parents, une tentative de suicide, des difficultés avec un prof, une fugue, etc. "Je ne lisais pas systématiquement toutes les lettres les plus difficiles à la télé. Mais je prenais le temps de répondre à chacune."

Devant l'abondance du courrier et son

contenu, une équipe du **Point** s'est intéressée au phénomène. À la suite de la diffusion du reportage, le chef de service de Radio-Canada responsable de **Samedi jeunesse** s'est inquiété. "Lise Marchand a-t-elle la formation voulue pour répondre à ces lettres là? Est-ce dans notre mandat?" Vous vous doutez bien de la réponse... À l'avenir, Lison devra se contenter de lire les poèmes des enfants.

Lise Marchand se souvient d'avoir répondu à son chef de service: "C'est vrai que je ne suis pas une travailleuse sociale (*NDLR. elle possède seulement une formation et une expérience d'enseignante!*). Mais Solange Harvey et Janette Bertrand non plus. Les adultes ont des gens pour les écouter, c'est la moindre des choses que les enfants aient leur pendant. J'ai pris un engagement ici. Vous m'avez engagée un jour pour être présente

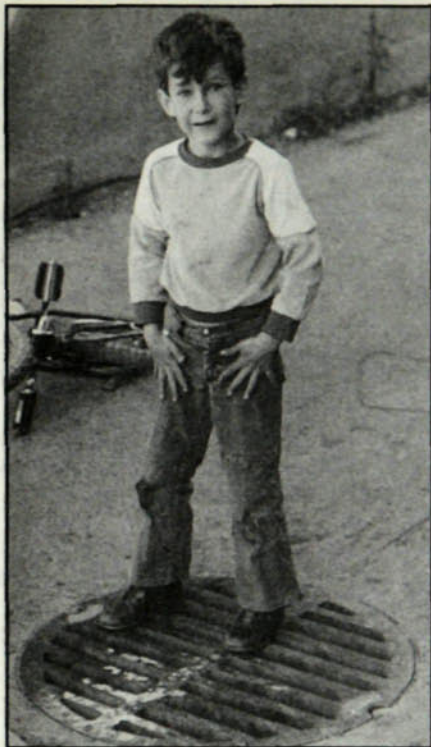


Photo: Folio et Garetti

aux enfants et quand on accepte d'être présente aux enfants, il se peut qu'on aille jusqu'à les écouter dans leurs problèmes"

À la fin de la saison 87-88, Lise Marchand a décidé de ne pas renouveler son contrat.

"Depuis que j'étais revenue d'un voyage de trois semaines avec l'UNICEF au Brésil et en Colombie, pour rencontrer les enfants de la rue, je n'avais plus du tout le goût de faire de l'occupational."

Droit de parole pour les enfants

Depuis septembre dernier, Lise Marchand anime l'émission **Catimini**, sorte de **Droit de parole** pour les enfants. Diffusée tous les mardis à 17h30 sur les ondes de Radio-Québec, **Catimini** veut faire comprendre aux enfants que tout ce qu'il vivent, ils peuvent et doivent en parler. **Catimini**, c'est l'occasion de mettre sur la place publique les secrets des enfants. Lise Marchand a reçu dernièrement ce commentaire d'un de ses admirateurs: "C'est comme **Parler pour parler**, mais pas juste pour parler."

Dans cette émission pour les 6 à 9 ans, les jeunes ont l'occasion d'exprimer leurs points de vue sur ce qu'ils vivent. Lise Marchand parle en effet de son **espèce en voie d'expression**. Abordant le thème des enfants battus, une jeune participante à l'émission s'est enflammée: "S'il a fait des enfants pour les *ta-pocher*, il aurait été mieux de ne pas en faire."

Les enfants font également souvent preuve de gros bon sens et de beaucoup de compréhension à l'égard de leurs parents. "Les punitions sont trop grosses. Ma mère fait des trop grosses colères pour des petites affaires." Mais du même souffle, ils reconnaissent

que "c'est tellement dur d'avoir des enfants. Nos parents travaillent tout le temps, ils n'ont pas le temps de nous parler. C'est un paquet de troubles, les enfants!"

Un paquet de troubles... Les enfants, conscients de déranger la vie de couple et la vie professionnelle, ont une bien belle image d'eux-mêmes! Aujourd'hui, les enfants doivent être performants sur tous les plans. Bien souvent, ils doivent satisfaire leurs parents à l'intérieur de deux ou trois familles reconstituées. On s'étonnera ensuite qu'à l'adolescence, ils cassent et décrochent.

Lise Marchand insiste. Il faut prendre du temps et être vrai. "Si tu es vrai avec un enfant, c'est extraordinaire ce qu'il va comprendre, ce qu'il va nuancer, ce qu'il va laisser porter. Ils nous le disent: "Ce prof-là, il nous écoute **pour vrai**." On doit aussi redécouvrir la notion du temps avec les enfants. Quelqu'un a déjà dit: "C'est le temps qu'on a **perdu** pour la rose qui fait la rose si importante." Les enfants, c'est comme un grand jardin de roses. Ça pique, ça égratigne mais ça sent tellement bon. Ça nourrit les lendemains de nuits difficiles."

Avec beaucoup de passion, Lise Marchand continue son travail. "Avec les enfants, je réapprends à poser un regard simple sur les choses de la vie, à les **décomplexifier**. Françoise Dolto disait: "Les hommes sont des faiseurs de désert". **À ma manière, j'ai le goût de contrer la désertification des âmes**". ■

Prostitution et pornographie dans le monde UN MILLION D'ENFANTS CHAQUE ANNÉE CINQ MILLIARDS US DE PROFITS

Chaque année dans le monde, un million d'enfants sont drainés vers les marchés du sexe. Ils sont enlevés, vendus, violés ou contraints par d'autres moyens à se prostituer. Ce trafic mondial d'enfants rapporte au moins cinq milliards de dollars par année.

Tels sont quelques-uns des constats établis par le gouvernement norvégien dans le cadre d'une vaste enquête destinée à saisir l'opinion mondiale de cette forme moderne d'esclavage, "l'un des crimes les plus graves du sombre catalogue des indignités humaines". Après avoir engagé la lutte au Conseil de l'Europe, la Norvège a demandé, en octobre 1989, au groupe de travail de l'ONU sur les formes contemporaines d'esclavage de se pencher en priorité sur ce très grave problème.

La grande majorité des enfants contraints à la prostitution habitent des régions où fleurit ce qu'on appelle le "tourisme sexuel": la Thaïlande, les Philippines, Singapour, le Sénégal, le Kenya, le Sri Lanka, l'Inde, le Pérou, entre autres. Les

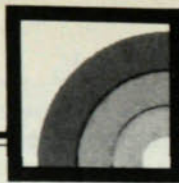
clients sont principalement des Blancs, originaires d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Australie. Ils vont dans le tiers monde, par le biais de "charters du sexe", pour avoir, à vil prix, des relations sexuelles avec des enfants, filles et garçons.

Seulement en Thaïlande, il y aurait près d'un million d'enfants prostitués. Il est impossible de savoir combien il en existe dans le monde. Mais une chose est sûre, affirme le gouvernement d'Oslo: chaque année, un million d'enfants viennent s'ajouter à ceux déjà prisonniers des marchés du sexe.

Une simple répression en Occident des utilisateurs des "charters du sexe", soutient la Norvège, risquerait d'entraîner aussitôt une augmentation des pratiques similaires dans les pays du Sud. D'où la nécessité d'une concertation internationale efficace. C'est dans l'espoir de voir surgir pareille concertation que la Norvège a saisi les Nations Unies de l'ensemble de ce dossier dont seule est connue, pour l'instant, "la partie visible d'un immense iceberg".



Photo: Folio et Garetti



GADRI AMI SOLÈY

par Pierre Viau

En ces jours de janvier, le soleil ne s'attarde pas chez nous. Il paresse ailleurs, sous des latitudes plus clémentes. Il hiverne, aussi, à la **Garderie Ami-Soleil** de la rue Marquette, à Montréal, par un accueil chaleureux et sans détour.

En l'absence d'une véritable politique en matière de garderie, il faut se débrouiller, inventer, trouver des fonds. **Ami-Soleil** est l'une des rares garderies dirigées par des membres de la communauté haïtienne. Ouverte en 1976, cette garderie accueille aujourd'hui 70 enfants, de 18 mois à 6 ans, et se caractérise comme un lieu d'émerveillement, d'éveil et de soutien pour les enfants, les parents et les personnes qui y travaillent.

Selon Madame Renée Condé-Icart, responsable de cette garderie, **Ami-Soleil** assume de multiples fonctions. Il allège la lourde charge des parents qui travaillent à l'usine ou complètent leurs études le soir. Car il n'est pas toujours possible, ni même souhaitable, d'aller déposer quotidiennement les enfants chez la grand'mère ou la grand'tante.

"Nous préparons, poursuit Madame Condé-Icart, les enfants et les parents à affronter un système scolaire compliqué dans sa structure et enfermé dans son jargon où seuls les initiés semblent s'y retrouver". Pour cela, **Ami-Soleil** insiste beaucoup sur le développement socio-affectif des enfants. Déceler, par exemple, un retard auditif chez un enfant, à l'étape de la garderie, peut être déterminant pour son avenir. Car l'école insiste beaucoup trop sur l'académique en négligeant les autres aspects essentiels à la croissance des enfants.



Photo: Folio et Garetti

Une garderie en milieu néo-québécois est aussi un lieu d'adaptation à des réalités quotidiennes nouvelles, telles que l'alimentation et la façon de s'habiller, marquées au rythme des caprices saisonniers.

Madame Coudé-Icart donne l'exemple de parents qui ont tellement souffert de la faim en Haïti, qu'il apportent l'équivalent de trois repas de crainte que

l'enfant manque de quoi manger.

À la garderie **Ami-Soleil**, on veille particulièrement à ce que l'ensemble des activités avec les enfants et les parents favorise des changements d'attitude face à l'infantilisation, au sexisme et aux situations de pauvreté.

Trop de parents croient tout savoir et imaginent l'enfant comme un "être pas capable". Vivre l'émigration alimente sou-

vent l'isolement et l'insécurité des parents alors portés à surprotéger leurs enfants. "On cherche beaucoup, ajoute Madame Coudé-Icart, à ce que les enfants puissent exprimer leur créativité, choisir entre deux jouets ou deux vêtements".

Dans la famille, le petit garçon est souvent le chef nanti de tous les droits et aime être servi. "C'est moins fréquent aujourd'hui, dit Madame Coudé-Icart en souriant, mais des petits garçons de 3 ans attendent qu'on lace leurs souliers alors que les petites filles le font seules." **Ami-Soleil** veille à développer des relations égalitaires entre les enfants. Le coin des poupées et celui des camions servent indistinctement aux garçons et aux filles.

La garderie **Ami-Soleil** est-elle ouverte aux enfants blancs? Oui, bien sûr. Mais des parents blancs se présentent, ou encore une stagiaire de CÉGEP en milieu de travail se présente, et c'est "le choc": "Ah! vous êtes des Noirs ici!" Pour Madame Coudé-Icart, la peur et l'ignorance sont les germes du racisme. Elle ajoute: "je leur dis: 'assoyez-vous'; on va causer. Nous sommes des humains aussi et votre enfant sera très bien ici". Madame Coudé-Icart affirme qu'il y a beaucoup de travail à faire dans ce sens-là.

Dans une pièce de la garderie, des femmes, noires et blanches, travaillent au Centre Haïtien d'Action Familiale. Elles préparent les activités du mois et le bulletin du Centre: ARC-EN-CIEL.

Ami-Soleil, ARC-EN-CIEL, le Québec en couleurs se construit dans la patience quotidienne de parents et d'enfants déterminés à vivre les changements d'une société en mutation. ■



La Loi sur la santé et la sécurité du travail:

10 ANS PLUS TARD

par Kenneth George, Jean Robitaille et Élyse Tremblay

O l y a dix ans ce mois-ci, l'Assemblée nationale du Québec adoptait la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Qu'en est-il aujourd'hui?

La loi a eu une portée très grande en milieu syndiqué. La majorité des travailleurs du Québec, des non-syndiqués, n'a cependant pas commencé à bénéficier des droits nouveaux qu'elle leur reconnaît. Malgré ce constat, l'État n'investit pas de ressources dans une action auprès des non-syndiqués. Plutôt, l'État rétrécit les droits reconnus aux travailleurs en 1979. Telles sont les conclusions des études menées sur les effets de cette loi.

Pour évaluer la portée de la loi, on pourrait être tenté de comparer le nombre d'accidents et de morts dus au travail aujourd'hui aux données des années '70. Une telle comparaison ne permettrait pas d'atteindre l'objectif visé. Le concept d'accident évolue toujours. De surcroît, le nombre d'accidents varie grandement avec le niveau de développement économique.

Une autre démarche s'impose. On pourrait analyser comment certains droits reconnus aux travailleurs dans la loi de 1979 sont exercés en entreprise et extrapoler à partir de ces données. Qu'en est-il, par exemple, du droit de refus et du droit de retrait préventif de la femme enceinte ou qui allaite, deux des droits les plus originaux et "révolutionnaires" dans la loi (par rapport à la pratique de l'époque)?

Le droit de refus

Les travailleurs ont acquis le droit de refuser d'exécuter une tâche dangereuse. Auparavant, un danger n'existait que s'il était reconnu par l'État, après plusieurs accidents, études, et éventuellement un règlement. Avec ce nouveau droit, il revenait à chaque individu d'évaluer le danger, même sans position de l'État. Auparavant, face à un risque réel, le travailleur devait se contenter de porter plainte aux autorités; maintenant, il a le droit de refuser d'exécuter son travail.

Pour les syndicats, le caractère individuel du droit de refus réduisait son utilité; le syndicat devait pouvoir ordonner la cessation du travail.

De plus, ce droit devait être sans restriction, il ne fallait pas exclure les situations dites de "risque normal inhérent aux fonctions exercées". Les patrons prétendaient que les travailleurs abuseraient de ce droit; ils demandaient donc de préciser le type de danger qui en permettrait l'exercice. Enfin, selon des organismes sociaux, le droit de refus ne changerait rien à la réalité des travailleurs non syndiqués qui continueraient de "risquer leur vie à la gagner".

Il est impossible de savoir combien de fois des travailleurs ont exercé ce droit. Quand le patron reconnaît que le travailleur a raison de ne pas obéir à un ordre et qu'il modifie la situation pour la rendre moins dangereuse, le fait n'est rapporté à aucune instance officielle. Nous savons cependant combien de fois il y a eu désaccord entre les parties quant à l'à-propos de recourir au droit de refus; dans ces cas, l'inspecteur de la CSST doit intervenir.

De janvier '81 à juillet '85, les inspecteurs ont eu à se prononcer sur 1,200 cas d'exercice du droit de refus (450 entreprises ayant 600 établissements)¹. Il n'y a pas de variation significative selon les secteurs d'activité économique, les catégories professionnelles ou les régions. Dans 25% des cas, les travailleurs ont mis en cause des produits chimiques, physiques ou biologiques; dans 40% des cas, il s'agissait de problèmes relatifs à la machinerie ou aux lieux de travail et dans 20% des cas, des méthodes et des rythmes de travail.

Bon an, mal an, les inspecteurs reconnaissent justifiés 40% des cas de refus qui leur sont soumis. Mais alors, 60% de cas non justifiés, n'est-ce pas beaucoup? Au contraire, compte tenu que ce droit est si peu défini, ce taux est plutôt faible. Ajoutons que dans 40% des cas où ils jugent que le travailleur n'aurait pas dû refuser d'exécuter son travail, l'inspecteur oblige l'employeur à apporter tant de correctifs qu'il y a lieu de croire que les craintes du travailleur étaient bien fondées. Il y a donc action préventive réelle dans 65% des cas.

Avec une moyenne de 250 cas par année, on ne saurait prétendre que les craintes patronales étaient justifiées. Deuxième constatation: même exercé individuellement, le droit de refus a une portée réelle, il n'est pas théorique.

Autre donnée: alors qu'ils constituent 60% du marché du travail, les non-syndiqués ne sont responsables que de 2,9% des droits de refus exercés entre 1981 et 1985. Le droit de refus n'est manifestement pas universel. Malgré les investissements faits pour informer les non-syndiqués, ceux-ci ne semblent pas capables de tirer profit de leurs "droits" nouveaux.

Le droit de retrait préventif de la femme enceinte

L'État reconnaît aux femmes enceintes ou qui allaitent le droit d'être affecté à d'autres tâches, si la travail habituel met en cause leur santé ou celle de leur enfant; ou encore celui de se retirer du travail tout en étant financièrement compensée, si la réaffectation n'est pas possible.

Les employeurs s'étaient opposés à cette mesure. Les coûts seraient trop élevés et il s'agissait davantage, selon eux, d'un pro-

gramme social. Pour les syndicats, ce droit était une forme de reconnaissance sociale de la maternité. Il est approprié dans le domaine de la santé du travail car des dangers à la femme et à l'enfant existent vraiment sur les lieux de travail. Quant aux groupes actifs dans les milieux non-syndiqués, ils doutaient de l'effet de la loi dans ces entreprises.

Depuis le début, le nombre de femmes qui ont eu recours à ce programme n'a cessé de croître: 1,241 femmes en 1981, 4,121 en 1983, 7,329 en 1984, 12,997 en 1986². Il s'agit généralement d'arrêts de travail: seuls 14% des cas en '84-85 ont été des cas de réaffectation. Ces femmes travaillent surtout dans des industries de transformation et des entreprises de service (santé, commerce). Les risques courus sont dus principalement à des facteurs ergonomiques (v.g. le fait d'être très souvent debout); suivent des facteurs chimiques et physiques. Une majorité de celles qui ont recours au retrait préventif a de fait eu des problèmes durant la grossesse.

Y a-t-il abus? Que 63% des femmes qui ont exercé ce droit disent avoir vu des collègues de travail avoir recours à ce programme pourrait laisser croire qu'une mauvaise pratique s'est installée. Mais cette analyse est sommaire: les statistiques démontrent que les femmes qui demandent ce congé travaillent dans les industries où l'on note chez les employées un taux plus élevé qu'ailleurs de fausses couches, de prématurité et de mortalité. Le discours syndical quant à la pertinence d'un tel programme en santé et sécurité du travail paraît justifié.

De bons effets pour les syndiqué-e-s

Pour profiter de ce programme, il est avantageux d'être syndiquée; 52% des femmes qui se sont prévalues de ce droit l'étaient, "ce qui est considérable, compte tenu du fait que le taux de syndicalisation des femmes en emploi se situe autour de 30%". Comme dans le cas du droit de refus, la loi a eu l'effet d'accentuer l'écart entre les travailleuses syndiquées et les non-syndiquées.

Les coûts du programme sont de beaucoup supérieurs aux prévisions; les actuaires et autres spécialistes ont mal évalué la pertinence du programme, nous ne savions pas à l'époque tous les risques qui existaient en entreprise. Nous payons pour notre ignorance!

La loi sur la santé et la sécurité de travail a eu un effet bénéfique dans les milieux de travail. En supposant que la pratique des autres droits reconnus dans la loi (droit à la formation et à l'information, droit de participer à un comité de santé et de sécurité du travail,...) est semblable à celle que nous avons décrite plus haut, force est de constater que l'État a visé juste dans le cas des milieux syndiqués.

Il semble difficile cependant de venir à bout de la peur et de l'insécurité en milieu non syndiqué. Bien sûr, il existe des recours contre les employeurs qui pénaliseraient les travailleurs qui exercent les droits reconnus dans la loi. Mais compte tenu de la force du patron dans une relation qui est tout sauf égalitaire, ce recours peut finalement paraître bien impertinent³.

Un avenir incertain

Comment les choses évolueront-elles? Doit-on s'attendre à ce que la loi vienne à avoir une portée plus universelle? Probablement pas, car l'État a décidé de restreindre la définition des droits reconnus aux travailleurs. Ainsi, depuis plusieurs années, "l'état physique personnel" n'est plus une base de reconnaissance du droit de refus du travailleur. De plus, si le travail est fait en des "conditions normales", l'inspecteur ne reconnaîtra pas la validité d'un droit de refus, même si le danger est grand. Bref, l'État a décidé de rendre moins "nombreuses et diverses" les circonstances de recours au droit de refus. Quant aux femmes enceintes désireuses de se retirer du travail, elles doivent démontrer, depuis 1983, que leurs conditions médicales personnelles sont causées par leurs conditions de travail ou

risquent d'être aggravées par elles; autrement dit, la femme doit démontrer que sa grossesse ne l'empêche pas de faire tout travail, que le danger provient ultimement de ses conditions de travail. Il est d'ailleurs significatif que les femmes bénéficient plus tardivement des dispositions du retrait: en '81, l'indemnisation était en moyenne de 99,8 jours et, en '84, de 72,9 jours.

Y a-t-il lieu d'espérer qu'en dépit de la tendance de l'État à restreindre la définition des droits accordés en '79, les syndicats réussissent à assurer les acquis, voire à faire des gains, par la négociation collective? Une étude sur les conventions collectives signées au début des années '80 démontrait que c'était le cas⁴. Une étude sur les conventions plus récentes laisse moins d'espoir: en '86, moins de 10% des conventions collectives avaient des clauses d'information sur les risques, des clauses relatives à la recherche en santé et sécurité du travail ou des clauses sur les programmes de prévention⁵. "À la suite d'un tel constat, on ne saurait conclure qu'une chose: le rapport de force entre les parties, sur les lieux mêmes du travail, en matière de santé et de sécurité, agit en faveur de l'employeur"⁶. Et s'il en est ainsi dans les entreprises syndiquées, qu'en est-il alors dans les milieux non syndiqués?■

Notes:

1. Marc Renaud et Chantal St-Jacques, "Le droit de refus, cinq ans après: l'évolution d'un nouveau mode d'expression des risques", **Sociologie et sociétés**, vol. XVIII, no.2, oct. 1986, pp. 99-112.
2. Pierre Bouchard et Geneviève Turcotte, "La maternité en milieu de travail ou pourquoi les Québécoises sont-elles si nombreuses à demander un retrait préventif?", **Sociologie et Sociétés**, op. cit., pp. 113-128.
3. Voir Doris Armstrong, "L'efficacité de la réintégration ordonnée par l'arbitre", **Le marché du travail**, vol. 5, no.10, 1984, p. 84 et André Petit, "L'impact des normes du travail sur la gestion des ressources humaines", **Normes du travail: impacts sur la gestion des ressources humaines et sur les rapports collectifs de travail**, rapport du XV^e colloque des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1984, pp. 136-157.
4. René Boulard et Michel Marchand "La loi sur la santé et la sécurité du travail et les conventions collectives", **Relations industrielles**, Québec, PUL, vol. 38, no. 4, 1983.
5. Gilles Laflamme et Alain Larocque, "Lésions et maladies professionnelles - un objet de négociation?", **Les lésions professionnelles**, Québec, PUL, 1987, pp. 89-100.
6. Ibid.



UNE INFORMATION BRANCHÉE ET ACCESSIBLE

- Un numéro: 2,80\$
- plus 70¢ de frais de poste
- Abonnement d'un an (8 n^{os}) 18\$
- Abonnement de 2 ans 32\$
- À l'étranger (1 an) 23\$
- Abonnement de soutien 25\$
- Spécial étudiant et sans emploi 13\$

Ci-inclus _____ \$ pour _____
 Nom _____
 Adresse _____
 Code postal _____

À l'ordre de: **Revue Vie Ouvrière**
 1212 rue Panet
 Montréal, Qc. H2L 2Y7
 (514) 523-5998

CINQ-MF, 102.3

QUINZE ANS
DÉJÀ

Radio Centre-Ville, la radio communautaire et multi-ethnique de Montréal, célèbre cette année 15 ans de diffusion.

Aujourd'hui, CINQ-MF réunit autour de ses micros une équipe composée de sept communautés linguistiques: portugaise, haïtienne, grecque, espagnole, chinoise, anglaise et française.

Comme le public cible de CINQ-MF n'habite plus uniquement au centre-ville de Montréal, Radio Centre-Ville demande au CRTC l'autorisation (déjà obtenue par CIBL-MF) de diffuser aux quatre coins de la région métropolitaine.

À cette occasion, et pour aussi souligner le 15^e anniversaire de la station, CINQ-MF invite auditeurs et auditrices à effectuer une petite visite de bons vœux à ses locaux, situés au 5212 boulevard Saint-Laurent.

On peut aussi téléphoner à la station en composant le (514) 495-2597.

LE PROCÈS OVERDALE

Le procès des locataires et des ami-e-s d'Overdale aura lieu en janvier au Palais de Justice de Montréal.

Rappelons que le célèbre îlot Overdale, comprenant une centaine de logements à prix abordables, a été démolé en 1988 sur l'ordre de l'administration Doré, afin de permettre à des spéculateurs d'y construire des appartements de luxe et des locaux commerciaux.

L'éviction brutale des locataires d'Overdale par les forces policières a donné lieu à de nombreuses manifestations de solidarité.

Lors de l'une d'elle, en juin 1988, plusieurs personnes ont été arrêtées. C'est leur procès qui s'ouvrira en janvier.

Entretemps, l'îlot Overdale, officiellement destiné à l'habitation, est devenu un vaste terrain de stationnement, un désert humain.

EN BREF

NON À LA TPS

Les 2 principales associations de consommateurs du Québec, la **Fédération des ACEF (FACEF)** et la **Fédération Nationale des Associations de Consommateurs du Québec (FNACQ)** demandent au gouvernement fédéral de renoncer à l'instauration de la Taxe sur les Produits et les Services et de plutôt procéder à une réforme fiscale véritablement équitable.

En particulier, la FACEF lance une sévère mise en garde à propos de l'impact éventuel de la TPS sur les principaux postes budgétaires des familles. Selon elle, il ne fait pas de doute que la TPS affecterait directement toutes les dépenses: de l'habitation au transport, en passant par l'alimentation, l'habillement et les loisirs. C'est tout le pouvoir d'achat des familles canadiennes qui risque de subir une forte érosion. Ainsi, l'acheteur de maison neuve aurait droit à une ristourne sur la taxe payée seulement si la maison achetée lui sert de résidence principale. C'est donc dire, selon la FACEF, que les acheteurs d'habitations à logements multiples refilerait aux locataires le coût de la taxe. De la même façon, le coût des rénovations de logement, lui aussi taxable, se répercuterait par des hausses de loyer.

La FACEF note au passage que dans les centres comme Montréal, seules les familles relativement aisées ont accès à la propriété et que donc, encore là, les revenus moyens et bas seraient plus durement touchés par la TPS. En prime, la taxe sur l'électricité et le chauffage viendrait gonfler d'avantage la part du revenu consacrée à l'habitation. Cette part atteint déjà 50% pour plusieurs familles qui consultent les ACEF.

La TPS toucherait également l'alimentation puisque la nouvelle taxe s'appliquerait sur les repas au restaurant et au travail. Selon la fédération, cette mesure

pénaliserait d'avantage certaines classes de gens pour qui les repas à l'extérieur de la maison ne sont plus un luxe, mais une nécessité. On pense notamment aux familles dont les deux conjoints travaillent.

La FACEF dénonce également les hausses attendues dans les **transports collectifs municipaux**: les tarifs eux-mêmes seraient exonérés, mais les sociétés de transports devraient payer la taxe à travers leurs propres coûts d'opération. Pour les transports en commun intermunicipaux, la taxe s'appliquerait tout simplement.

Sur le plan de l'habillement, la taxe s'appliquerait aussi. Les familles à faibles revenus devraient alors se contenter de vêtements de moins bonne qualité.

Finalement, la FACEF souligne que dans l'érosion du budget familial imputable à la TPS, le poste où les ménages couperaient en premier est celui des loisirs. Les loisirs sont pourtant essentiels à la qualité de vie de chaque famille, riche ou pauvre.

LA QUALITÉ DES SERVICES D'AVORTEMENT AU QUÉBEC

Le Regroupement des centres de santé des femmes du Québec a récemment publié une deuxième recherche de Luce Harnois traitant de l'avortement. Cette recherche a pour titre **L'accessibilité et la qualité des services d'avortement au Québec**.

Des femmes de toutes les régions du Québec ont vécu leur avortement dans des C.L.S.C., des hôpitaux, des cliniques privées ou des centres de santé des femmes. Elles ont accepté de témoigner de leur expérience, de raconter leurs démarches, les coûts, les délais, les critères de sélection des ressources, les préjugés de certains membres du personnel ou au contraire le respect et la chaleur de d'autres.

La recherche remet aussi à jour les données sur l'accessibilité des services, analyse les techniques médicales utilisées et leur impact sur la santé des femmes, questionne le discours sur la contraception, les avortements multiples, etc. Vous pouvez acheter une copie de cette recherche au Regroupement des centres de santé des femmes, à l'adresse suivante:

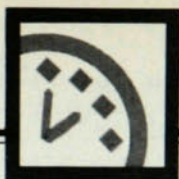
C.P. 1197,
succ. Place du Parc,
Montréal, H2W 2P4,
284-2657

LES VIOLS D'ENFANTS EN MILIEU FAMILIAL

Le groupe montréalais **Les Nouvelles Cinéastes** distribue présentement une impressionnante série de 3 documents vidéo de 28 minutes chacun portant sur les agressions sexuelles infligées aux enfants dans le cadre de la famille.

Intitulée **Un regard sur la problématique des abus sexuels**, ces documents inédits donnent la parole aux toutes premières intervenantes à avoir dénoncé notre tolérance sociale des viols d'enfants. Florence Rush (*Le secret le mieux gardé*), Louise Armstrong (*Kiss Daddy Goodnight*), Sandra Butler (*Conspiracy of Silence*) ainsi que David Finkelhor, parmi d'autres. Dans les 2 premiers volets de cette série, des intervenant-e-s d'ici prennent parti, soit pour l'approche familiale, soit pour l'analyse féministe des solutions qu'appellent ces agressions. Un 3^e document vidéo dévoile les séquelles vécues par bien des " survivantes " et les ressources créées par des intervenantes, telles Linde Zingaro et Sandra Butler, pour valider et encourager l'évolution de ces femmes.

Cette série vidéo est disponible en formats VHS et Beta (achat: 1,50\$ plus taxes; prévisionnement ou location: 30\$/jour); distribuée par les Nouvelles Cinéastes Montréal inc., 3603 boul. St-Laurent, Montréal, Québec, H2X 2V5, tél: (514) 844-7740. Un service d'animation est aussi offert aux auditoires intéressés.



Pourquoi **Batman**? Ou pourquoi pas? Chaque année, nous avons un nouveau héros qui se retrouve sur nos grands écrans, dans nos conversations, sur nos étagères ou sur notre T-shirt. Cette fois, c'est **Batman**, et il dépasse tous les records: 250\$ millions de recettes aux guichets en septembre dernier en Amérique du Nord, sans parler des 500 sortes de "batgadgets" en vente.

Batman avait 50 ans en juin 1989. La sortie du film fut préparée sournoisement avec le retour de la chauve-souris dans les vitrines de magasins. Certains la décrivent comme une espèce de bouche molle entrouverte. Peu importe, c'est un symbole bien connu de notre enfance. De plus, le vidéo-clip de la chanson **Baldance** de Prince donne aussi le coup d'envoi au film. Et finalement arrive le film **Batman** qui, selon les critiques, aurait dû s'appeler **Joker** tellement la performance de Jack Nicholson est excellente. Mais **Batman** affûtait la curiosité des adultes; les enfants seraient gagnés par la vague batmanianque.

Décus ou ravis par le film?

Batman se voulait le phénomène cinématographique de cette décennie. Avec une préparation de 10 ans, on arrive à réunir les meilleurs réalisateur, co-producteur, directeur de photos, spécialiste des effets spéciaux, costumier et designer. Malgré le succès commercial monstrueux, on note la déception. Ce n'est pas **le vrai Batman**! La critique cinématographique esquinte le film à coup de qualificatifs peu flatteurs sur la mince intrigue, Michael Keaton-Batman, les effets pas si spéciaux... Les acteurs, l'équipe de production et la Warner Brothers fuient les entrevues. Quant au public, il est dépité, ou pire encore, blasé. Les enfants sont frustrés de subir la censure d'un nouveau héros. Les adultes sont choqués de voir que ce n'est plus un film destiné aux enfants.

Ceci dit, Stéphane Gravel, fanatique de bandes dessinées, a toujours vu **Batman**, le vrai, comme un héros d'adultes, un personnage sinistre tel qu'il fut créé en 1939.

BATMAN SOUS CAPE

par Josée Desrosiers



Il a donc apprécié le film pour ses clins d'oeil relatifs à la vie de **Batman**. Effectivement, le film montre le personnage comme la somme de toutes les images produites par ses différents dessinateurs et de toutes les histoires écrites par ses différents scénaristes, au fil des ans.¹ Et c'est, entre autres, la dernière version de Frank Miller qui obscurcit autant le personnage: **Batman** y est jugé comme une menace pour le peuple puisqu'il crée de toutes pièces les ennemis qu'il entend combattre. Sans eux il n'existerait pas. Cette théorie est clairement affirmée dans le film dans une réplique du **Joker** à **Batman** pendant leur ultime duel.

Une violence déaturée

Devant le soulèvement provoqué par la violence du film, l'Ordre des psychologues rugit et demande qu'au Québec le film **Batman** soit interdit aux moins de 14 ans. En fait, **Batman** ne diffère pas tellement des autres héros proposés aux jeunes. Seuls l'environnement et les personnes adjuvantes et adversaires changent. En comparant **Batman** et **Rambo**, on remarque qu'ils se ressemblent sous plusieurs aspects.

Tous deux ont à leur disposition une panoplie d'accessoires d'attaque ou d'auto-défense: la batmobile, la batwing, le batfil, le costume anti-balles, etc.; **Rambo** a son couteau dentelé multi-usages, sa ceinture à cartouches, ses flèches-roquettes, ses engins volants ultra-performants... Les deux héros sont en excellente forme, c'est-à-dire qu'ils encaissent bien les coups. **Rambo** se révèle plutôt masochiste. Mais que penser de **Batman** alias Bruce Wayne qui dort suspendu par les pieds? En allant voir le film, je m'attendais donc à voir du sang gicler et des coups mortels à vous faire vomir.

Mais surprise! **Batman** n'a pas cette sauvagerie. Sa violence est psychologique, d'un cynisme à la "Blue Velvet", plus prononcé. Sauvage ou raffiné, le résultat est cependant le même: **Batman** veut, par la violence, combattre la violence. **Batman** et **Rambo** sont seuls au monde; aucune famille si ce n'est un conseiller qui se comporte comme un père et qui, d'ailleurs, est considéré comme tel (le colonel de **Rambo** et le maître d'hôtel de **Batman**).

D'ailleurs, les héros agissent dans différentes circonstances de façon innocente et impulsive, comme des enfants.

Batman, Rambo: même destin

Tous deux ont subi un traumatisme causé par la violence. Rambo est psychopathe à cause de la guerre du Viet-Nam. Bruce Wayne-Batman l'est devenu à cause de ses parents tués par des malfaiteurs.

D'autre part, leurs ennemis ont tous, eux aussi, des problèmes d'ordre psychiatrique. Vu sous cet angle, c'est beau de voir une bande d'aliénés s'entretuer. Mais ces héros ont la vertu de se battre pour la justice et la dignité, la leur et celle de la société. Il y a toujours une injustice, un méfait qui explique leur rébellion et ils prennent le sort du monde sur leurs épaules.

Batman est l'individualiste parfait. Il est en-dehors du monde politique, juridique,

ecclésiastique et ouvrier. Il est riche, celtibataire, maître de la situation et toujours gagnant. Que ce soit Rambo ou Batman, les héros d'aujourd'hui sont au-dessus des pouvoirs policiers ou militaires. C'est peut-être ce qui attire les gens: pensons aux propriétaires de dépanneurs qui s'arment contre les voleurs... Ils se font justice eux-mêmes, entre eux. Les héros ont le droit de tuer, ils viennent sauver l'humanité de la corruption, du vol, de la délinquance, etc.

Batman se révèle pourtant rassurant, car il est omniprésent. Son côté mystique l'apparente à une sorte de dieu urbain. Si Gotham City est en difficulté, on fait appel au ciel pour demander l'aide de Batman. Que ce soit voulu ou non, le Batman du film se distingue en restant effacé et même humble, faisant contraste aux extravagances nombrilistes du méchant Joker, alias Satan. Batman est un mythe.

Finalement, les héros n'ont rien d'extraordinaire. Ce sont des mythes qui se nourrissent de valeurs conservatrices usées jusqu'à

la corde. On n'a qu'à penser au rôle des femmes dans ce type de film. Elles jouent toujours des personnages secondaires (lorsqu'elles sont présentes). De plus, elles sont toujours immanquablement victimes: prises en otage, violentées, torturées ou tuées. Lorsqu'elles ne sont pas motifs à prouesses pour le héros. Ainsi, la jolie journaliste, toujours sauvée par Batman, sert de prétexte à valoriser les performances du héros.

Que ce soit le sexisme, l'individualisme ou le pouvoir par la violence, toutes valeurs véhiculées par les héros d'aujourd'hui, il me semble clair qu'elles servent à renforcer les idées centrales du courant néo-libéraliste. Un film comme **Dead Poets Society** qui, au contraire, prône le bien-être et le respect de soi et des autres, serait-il juste bon pour les cinémas de répertoire? Une "batjoke" pas réjouissante. ■

(1) KATSAHNIAS, Iannis, *Vampire*, in **Les Cahiers du Cinéma**, n° 423, Septembre 1989, p. 17.



SUR LA PLANÈTE

L'AFRIQUE DU SUD ACHÈVE SON SABOTAGE

par Jean-Hugues Roy

La Namibie a toujours été dernière. Dernier territoire à être colonisé par les Européens au siècle dernier, la Namibie passera à l'Histoire pour avoir été la dernière grande colonie d'Afrique.

Pourquoi avoir attendu si longtemps? C'est que l'histoire coloniale de la Namibie ne ressemble à celle d'aucune autre nation africaine. Au début, elle aussi allait connaître les génocides qui décimèrent les peuples africains. La conquête par l'Allemagne impériale durant les années 1880 allait se solder par plusieurs dizaines de milliers de victimes. De 1904 à 1907, les colons germaniques exterminèrent près de 60% de la population noire de l'époque. Par exemple, durant cette période, les Hereros furent décimés de 80 000 habitants à 15 000; les Namas, passant de 20,000 à 10,000.

Dès la fin de la première guerre mondiale cependant, l'histoire de la Namibie bifurque

quand la Société des Nations confie à la République sud-africaine (RSA) le mandat d'administrer ce qu'on appelait alors le Sud-Ouest africain.

La S.d.N. crut faire un jugement à la Salomon en confiant la Namibie, convoitée par les puissances victorieuses, à l'Afrique du sud, un État voisin. Dans la pratique cependant, la RSA ne fit qu'y maintenir les pratiques coloniales allemandes, y étendit son système particulier de ségrégation raciale institutionnalisé (l'apartheid) et y exploita à outrance les ressources naturelles. L'Afrique du sud fit ni plus ni moins de la Namibie sa propre colonie, à l'encontre du mandat de la Société des Nations.

Au fil des ans, la RSA se livra à un véritable pillage des ressources humaines et naturelles de la Namibie. Une sur-exploitation des mines, des pêcheries, des pâturages (les 3 ressources principales du pays) se poursuivit

durant près d'un demi-siècle, au point où on se demande aujourd'hui sur quoi la Namibie indépendante pourra assurer dans l'avenir son développement. Rappelons qu'à la veille de son départ, l'Afrique du sud a achevé son oeuvre de sabotage: en 1989, elle a par exemple fermé et démantelé à Windhoek tous les ateliers d'entretien des chemins de fer namibiens, afin de laisser aux nationaux une contrée économiquement morte.

L'origine de la SWAPO

Malgré d'épisodiques rébellions dans le passé, jamais jusqu'à l'entrée en scène de la RSA, les nations noires du Sud-Ouest africain ne s'étaient unies pour défendre une cause commune. L'Afrique du sud, un oppresseur puissant et structuré, un adversaire sur tous les fronts, a été la première nation à provoquer la mobilisation de l'ensemble des forces



Intervention policière lors d'un rassemblement de la SWAPO à Windhoek. Photo: Frank Spooner Pictures. Gracieuseté CIDMAA

d'opposition en Namibie. Les premières expressions de la révolte moderne eurent lieu en 1959, quand une manifestation de Noirs occupa pacifiquement les rues de la capitale. La réponse des forces de l'ordre sous contrôle sud-africain ne se fit pas attendre. L'armée tira dans la foule. Bilan: treize morts.

L'année suivante (1960) était créée l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (South West Africa People's Organisation: la SWAPO), amalgame de forces nationalistes namibiennes et du mouvement ouvrier national.

À ses débuts, la SWAPO préconisa une action non-violente à laquelle la RSA répondit par la bouche de ses fusils.

Ayant épuisé tous les moyens propres à une résistance pacifique, la SWAPO choisit de s'armer et lança en 1966 la première attaque d'une guerre civile qui allait durer 22 ans, entraîner la mort de plus de 10 000

Namibiens et en contraindre 100 000 autres à l'exil.

Le conflit entre la SWAPO et l'Afrique du sud prit des proportions internationales quand, en 1975, les colonies portugaises du Mozambique et d'Angola conquièrent leur indépendance.

Dans un premier temps, en s'efforçant de ne pas tomber dans le giron sud-africain, l'Angola, voisin nord de la Namibie, n'eut d'autre choix que de compter sur le camp soviétique pour assurer sa défense.

Ensuite, comme les forces de la SWAPO se repliaient souvent en Angola, les troupes sud-africaines les y pourchassèrent, violant ainsi l'intrégrité territoriale angolaise. De local, le conflit déborda donc très vite au niveau régional.

Enfin, l'Angola et la SWAPO bénéficiant du concours de Cuba et de l'URSS, et l'Afrique du sud profitant de l'appui des USA, le conflit

devint bientôt dans les faits le théâtre d'une importante confrontation américano-soviétique.

Vers une indépendance difficile

Se jouant donc au niveau mondial, il devint vite clair que le conflit SWAPO-RSA exigerait un règlement international, débouchant sur l'indépendance de la Namibie. Le déblocage auquel nous avons assisté en 1988-89 ne doit rien au hasard. D'un côté, Moscou est aux prises avec de très graves problèmes économiques et n'a plus les moyens de financer ses alliés engagés dans des conflits régionaux. De l'autre, les pressions internationales contre l'Afrique du sud commencent à porter fruit. Elle a peine à renouveler ses équipements militaires, et sa suprématie sur le champ de bataille s'estompe, notamment au niveau aérien.

Dans ce contexte, à quel genre de transition peut-on s'attendre pour les prochaines années en Namibie? L'exemple du Zimbabwe (ancienne Rhodésie) répond à bien des questions, tant la transition qui s'y est opérée en 1980 a été différente de ce qui s'annonce en Namibie.

Tout d'abord, la guérilla zimbabwéenne a gagné sa guerre d'indépendance contre le régime rhodésien blanc; alors que la SWAPO est loin d'avoir vraiment défait l'armée de Prétoria en place à Windhœk. Les forces de la SWAPO sont restées confinées au nord du 16° parallèle, c'est-à-dire profondément en territoire angolais.

Deuxièmement, alors que le dernier président de Rhodésie, Ian Smith, avait tout à fait perdu le contrôle de la situation, laissant une force du Commonwealth assurer la transition en 1980; en Namibie, c'est encore le mandataire sud-africain Louis Pienaar qui conserve le contrôle policier et militaire effectif à travers le pays, au grand dam d'ailleurs des quelque 3 000 observateurs et militaires du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT) dirigés par le Finlandais Martti Ahtisaari.

Enfin, élément décisif pour l'avenir des Namubiens: alors que les Zimbabwéens ont pu rédiger en 1980 une Constitution **avant** de tenir le premier scrutin de leur histoire, les Namubiens ont dû élire d'abord leurs représentants, la Constitution du futur pays devant être rédigée **dans les prochains mois**, au gré donc des humeurs des vainqueurs...

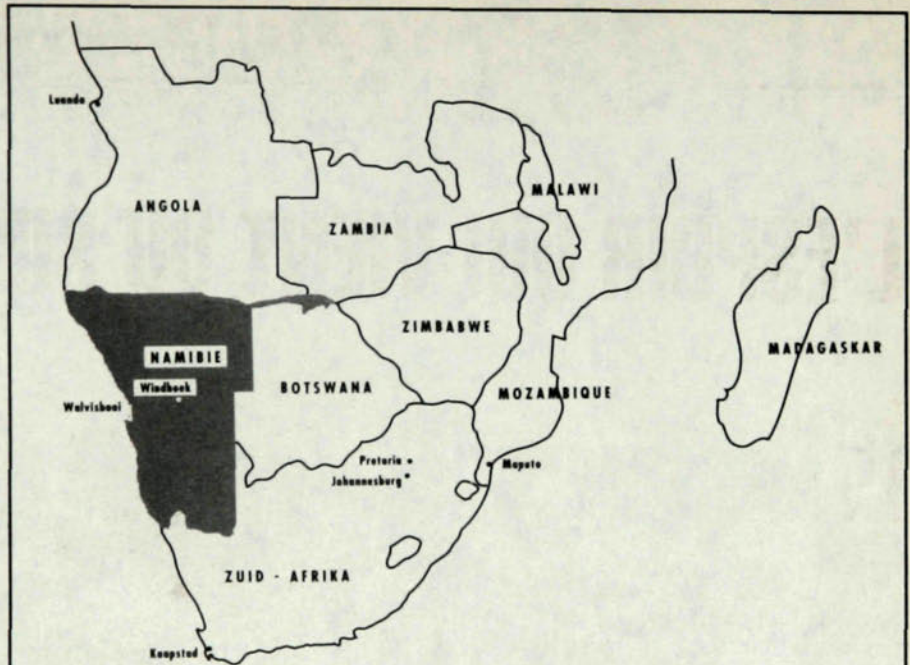
N'ayant pas obtenu les deux tiers des votes lors des dernières élections, mais seulement la majorité simple, la SWAPO devra négocier avec l'opposition (et l'Afrique du Sud) les termes de la future constitution.

Ainsi donc la différence essentielle réside concrètement dans le fait que la Rhodésie était en quelque sorte une copie modèle réduit de l'Afrique du sud, alors que la Namibie demeure plutôt une extension de la RSA. Dans les faits, une "cinquième province" sud-africaine! ■

N.B.: L'article ci-contre est davantage un survol rapide et concentré des événements qui ont jalonné la route vers l'indépendance des Namubiens qu'une analyse approfondie des nombreux éléments qui composent le complexe puzzle de la géopolitique régionale en Afrique australe.

Pour en savoir plus long sur la question namibienne, écrivez au

Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe (CIDMAA)
1265 Berri, bureau 290
Montréal, Québec
H2L 4X4



LES CONTRASTES NAMIBIENS

- 1,8 millions d'habitants (dont 0,8 millions à Windhœk, la capitale) répartis sur 824 290 km² (environ la moitié [53,5%] de la superficie du Québec).
- Densité de 2,2 hab./km². Mais le nord du pays est deux fois plus densément peuplé (4 hab./km² dans l'Ovamboland, au nord).
- 83% des Namubiens sont de souche africaine, 9 % sont métis, 8% sont blancs.
- L'Afrique du sud avait créé en Namibie, au début des années 1960, dix *homelands* (bantoustans) sud-africains, dans le double but d'exploiter la population locale et de la détruire culturellement.
- 4 000 propriétaires terriens blancs possèdent les quatre cinquièmes des terres arables du pays et 71% du cheptel total de la Namibie. Les grands ranchs des Blancs font entre 5 000 et 180 000 hectares chacun. La moyenne des parcelles de terre des paysans noirs oscille entre deux et trois hectares...
- Enfin, 56 organisations communautaires seulement à travers le pays, dont onze syndicats regroupant au total entre 50 000 et 65 000 cotisants.

(Sources: CIDMAA, L'État du monde, FIDAAA-Canada)

Post-scriptum: UN AVENIR COMPROMIS

La SWAPO n'aura finalement pas remporté son pari. Les premières élections de l'histoire de la Namibie, qui se sont déroulées du 7 au 11 novembre dernier, ont pourtant mobilisé la nouvelle nation dans sa quasi-totalité: entre 95% et 98% des 700 000 électeurs inscrits ont voté. La SWAPO de Sam Nujoma a pourtant recueilli 57,3% des suffrages, s'assurant ainsi une majorité absolue de 41 sièges sur 72 au sein de la nouvelle assemblée constituante contre 28,5% et 21 sièges pour l'Alliance démocratique de la Turnhalle (ADT: parti-façade d'opposition modérée à l'Afrique du Sud).

Cependant, le parti de M. Nujoma n'a pas remporté l'enjeu central des élections de novembre: les deux-tiers (66,7%) des voix qui lui auraient permis, selon les termes de la résolution 435 de l'ONU, de rédiger *seul* la première Constitution namibienne. La SWAPO devra donc gouverner en coalition avec l'ADT.

D'après Monty Narsoo, journaliste d'origine sud-africaine travaillant avec le CIDMAA, l'Afrique du Sud, qui contrôle dans les faits l'économie namibienne, aura encore son mot à dire sur les destinées politiques de la Namibie grâce à la participation de l'ADT au jeune gouvernement.

Les défis à relever pour les Namubiens? À court terme, explique M. Narsoo, «il faudra régler la question de Walvis Bay, enclave sud-africaine qui bloque le seul port en eau profonde de la Namibie.»

À moyen terme, «les Namubiens ont encore à se définir un sens d'identité nationale.»

Et à long terme, «l'Afrique australe dans son ensemble ne pourra jamais se développer adéquatement tant que l'Afrique du Sud elle-même ne sera pas libérée et qu'elle ne possèdera pas elle aussi son gouvernement noir.»

J.-H. R.



L'ESPOIR QUI VIENT DU SUD

par Nicolas Calvé et Mark Fortier

L'été dernier, nous avons eu la chance de participer à un voyage de sensibilisation aux réalités sociales, économiques, politiques, humaines et culturelles du Costa Rica et du Nicaragua, en Amérique centrale.

Notre groupe, baptisé *Intercambio*¹ et formé de 23 personnes de divers milieux, avait aussi pour but de financer quelques "projets de développement" choisis parmi les activités des diverses communautés qu'il allait rencontrer pendant ces cinq semaines.

Jouissant d'une grande autonomie par rapport aux organismes qui le finançaient², notre groupe a défini lui-même son parcours, ses priorités, et la formation qu'il allait recevoir avant le départ.

Nous avons donc à suivre des cours d'espagnol, ainsi que des conférences portant sur les diverses facettes de la vie centro-américaine. La période de formation a duré de mars à juillet 1989. Elle permit aux membres du groupe de se trouver des affinités. Ce qui n'a pas été difficile, puisque nous avions en commun d'être des gens impliqués dans notre milieu respectif.

Constatations

Les activités organisées dans le cadre de ce voyage nous ont fait saisir, en partie, la profonde complexité de la situation centro-américaine. Habitué aux théories froides sur le monologue Nord-Sud, nous ne fûmes point surpris des conditions sociales et politiques dans lesquelles baignent quotidiennement les populations du Costa Rica et du Nicaragua. C'est l'humain caché derrière les théories qui a le plus influencé notre vision du monde et notre manière d'agir.

Nous avons vu la réalité qui se cache derrière la désinformation dont nous sommes abreuvés par les mass médias. Ainsi, nous avons tous et toutes développé notre esprit critique, ce qui a eu pour effet d'aiguiser notre vigilance face à un certain traitement de l'information. Ainsi, un article sur le Nicaragua et le Costa Rica paru dans *Le Devoir* du 26 octobre dernier nous a frappé: "...choyés et abondamment armés par Moscou, les Sandinistes seront, une fois les Contras désarmés, une puissance démesurée [contre le Costa Rica]". Trois membres de notre



groupe ont aussitôt envoyé une réplique au journal.

Le contact avec ce qui reste de la révolution sandiniste, après dix ans de déstabilisation par les États-Unis, nous a fait prendre conscience qu'une bonne partie des solutions aux problèmes du tiers-monde dépend de notre capacité à nous organiser pour transformer le mode de vie occidental.

C'est en allant sur des terres occupées par la compagnie bananière Dole au lieu de servir aux cultures vivrières des paysans, ou encore en voyant la forêt tropicale disparaître au profit de mines gigantesques ou de pâturages pour bovins destinés à l'exportation, qu'on réalise pleinement l'ampleur des dégâts causés par nos fastueuses habitudes de consommation.

En effet, nous avons connu des familles de paysans luttant pour l'accès à des terres cultivables. Nous avons vu une ville entière se regrouper pour s'opposer à l'implantation d'une mine à ciel ouvert sur un site écologique très important. Ces expériences ont transformé la vision qu'on peut avoir de la banane en vente chez Métro ou du fer servant à la fabrication de nos automobiles. Ces deux groupes font d'ailleurs partie des "projets" que nous avons financé.

Dans notre équipe, il y avait des gens de divers milieux, habitués à penser de diverses

manières. Au début de l'expérience, on ne pouvait donc savoir quelle tournure prendrait la vie de groupe. 23 personnes forment en quelque sorte une micro-société qui peut être démocratique si l'on s'en donne les moyens.

La démocratie en action

La bisbille aurait pu s'installer, ou nous aurions pu nous soumettre à l'autorité de l'une des animatrices, mais rien de tout cela ne se produisit. Nous avons plutôt approfondi notre apprentissage de la démocratie directe. Toutes les décisions impliquant le groupe en entier ont été prises collectivement, de l'élaboration de l'itinéraire au choix des projets que nous allions financer. Pendant le voyage, il y a eu régulièrement des réunions de mise au point et d'évaluation, où nous travaillions en ateliers pour ensuite mettre en commun le fruit de nos réflexions. Le tout en appliquant des règles permettant à chacun-e de s'exprimer, comme le respect des tours de parole.

À force de vivre ensemble, nous avons appris à nous respecter les uns les autres, à voir les différences entre les individus comme une source de richesse plutôt que d'intolérance. Ça n'a pas toujours été facile: au milieu du voyage, lorsque nous étions à Managua, nous avons vécu à 25 dans une chambre avec

une douche et une toilette pendant six jours. C'était une forme de "point de non-retour", et ça s'est bien passé. Après, nous n'avions plus à nous inquiéter de la suite des événements.

La société doit-elle primer sur l'individu? L'individu prime-t-il sur la société? C'est le genre de question que l'on s'est posée dans les moments difficiles, là où une décision collective ne faisait pas l'affaire de l'un ou l'une d'entre nous. Nous avons toutefois une sphère d'autonomie assez grande pour ne pas engendrer trop de frustrations; des sous-groupes ouverts se sont spontanément formés, dans lesquels une vie amicale intense permettait à chacun-e d'entre nous de vivre pleinement.

Changer les choses

C'est au retour que le choc culturel fut le plus grand. La société de consommation et ses excès multiples sont visibles dans toute leur ampleur lorsque l'on revient d'une région du tiers-monde. Le contraste est énorme entre la vie SIMPLE des peuples du Sud et l'horreur, l'inutilité et la violence de nos méga-structures urbaines. Car ce qui est frappant, c'est que malgré la misère et l'exploitation dont ils sont victimes, **les latino-américains ont beaucoup d'espoir**, un bonheur d'être qu'il est rare de rencontrer chez nous.

Ici, avec tout le confort et l'organisation dont nous sommes sensés bénéficier, les gens sont souvent désabusés, insatisfaits de leur sort. Et il y a de quoi: rien dans notre économie ne semble adapté à l'humain. Seuls quelques-uns en profitent, s'emplantant les poches au passage.

C'est pourquoi ce voyage nous a motivé à oeuvrer pour l'instauration d'un projet de société basé sur l'épanouissement de l'ÊTRE plutôt que sur l'AVOIR, et ce en harmonie avec l'environnement. Si nous ne transformons pas notre mode de vie, rappelons-le, jamais les gens du Sud ne pourront prendre en main efficacement leur destinée. La situation au Nicaragua en est un bon exemple: les forces du marché et leur gendarme américain n'aiment pas voir un peuple choisir une autre orientation que le libéralisme économique, surtout lorsque celle-ci fonctionne et devient un modèle attrayant pour les peuples environnants. C'est pourquoi on s'acharne à déstabiliser ce pays depuis dix ans.

La situation est urgente, et nous avons tous et toutes un rôle à jouer pour l'amélioration des conditions de vie de l'humanité, tant ici qu'au Sud.

Nicolas Calvé et **Mark Fortier** sont tous deux intervenants écologistes en milieu populaire.

Notes

- (1) "Échange", en espagnol
- (2) Le Centre canadien d'études et de coopération internationale (CECI), lui-même financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI)

ANDRÉ NAUD ET LE SERMENT DE FIDÉLITÉ

L'opposition au serment d'obéissance et de fidélité, publié par la Sacré Congrégation romaine en mars 1989, ne cesse de s'élargir. Ainsi, la Société canadienne de théologie, réunie en assemblée générale à Montréal, les 28 et 29 octobre 1989, a publiquement fait connaître ses inquiétudes et ses réserves à l'égard de cette initiative romaine hautement questionnable. Pour sa part, Mgr. Bernard Hubert, évêque de Saint-Jean-Longueuil, a affirmé dans un récent numéro de la revue *Communauté chrétienne*, qu'il ne se sent toujours pas lié par le serment de fidélité. "Les évêques, a-t-il précisé, n'ont été ni consultés ni avisés de ce texte de façon officielle. En conséquence, il y a encore une étape à franchir avant que je me considère lié par cette obligation."

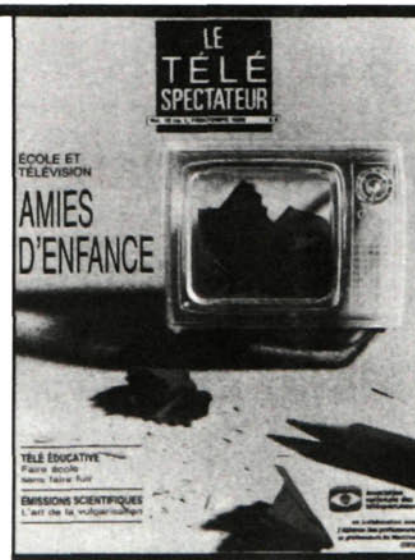
La critique la plus étoffée et la plus claire est cependant venue du professeur André Naud, l'un des théologiens les plus respectés du Québec, à qui l'on doit notamment un essai remarquable sur *Le magistère incertain*. Dans le cadre d'une brochure d'une soixantaine de pages intitulée *Devant la nouvelle profession de foi et le serment de fidélité*, M. Naud n'hésite pas à recommander le rappel pur et simple des deux textes controversés. En même temps, il en profite pour souligner la gravité de gestes posés à Rome en contradiction flagrante avec les décisions prises lors du Concile Vatican II. Après tout, écrit-il, "on ne fait pas, dans l'Église, des conciles pour rien" (pp.43-44).

D'entrée de jeu, M. André Naud livre le fond de sa pensée: "De tous les remous qu'a connus l'Église catholique depuis Vatican II, **il n'en est probablement pas de plus grand et de plus lourd de conséquences** (...) L'existence d'une résistance large à la réception de ces textes est un fait que chacun peut facilement constater... **Ces deux textes sont effectivement inacceptables**" (pp.25-26).

Le court et incisif essai de M. Naud est à lire absolument par toutes les personnes soucieuses de préserver les acquis du dernier concile et de contribuer à la démocratisation réelle de l'Église.

Pierre Vallières

André NAUD, *Devant la nouvelle profession de foi et le serment de fidélité*, Fides, Montréal, 1989, 60 pages



LE TÉLÉSPECTATEUR

LA REVUE QUI
QUESTIONNE
LA
TÉLÉVISION

ABONNEMENT 10 \$ / 4 NUMÉROS

Association nationale des téléspectateurs • 4005, de Bellechasse, MtL, Qc H1X 1J6 • (514) 729-6393

*La loi 160,
pas question!*



Quelle que soit la nature de votre travail ? qu'il soit stable ou précaire ? manuel ou intellectuel ? physique ou informatisé ? répétitif ou changeant ? traditionnel ou nouveau ? rare ou courant ? reconnu ou méconnu ? vous trouverez dans la CSN des gens comme vous ? qui viennent y chercher la même expertise et le même soutien pour les mêmes raisons que vous ? des gens qui se regroupent pour améliorer leur sort et se faire respecter dans leur travail ?



CSN